



Méthodologie de suivi et évaluation des progrès réalisés en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de gestion des ressources en eau en Afrique de l'Ouest



Joe Gomme, Jamie Skinner, Mary Allen, Don Brown

Octobre 2010



The Global Water Initiative
A Partnership Funded by the Howard G. Buffett Foundation

iied International Institute
for Environment
and Development

Méthodologie de suivi et évaluation des progrès réalisés en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de gestion des ressources en eau en Afrique de l'Ouest

Joe Gomme, Jamie Skinner, Mary Allen, Don Brown

Octobre 2010



Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Remerciements	iii
Jalons du programme	iii
Résumé exécutif	iv
1 Introduction	1
2 Examen des approches existantes en matière de mesure des effets pertinents	3
3 Suivi et évaluation pour la GWI-AO	9
3.1 L'approche GWI-AO	9
3.2 Distinction entre évaluation et suivi	11
3.3 Rôles et responsabilités	12
4 La matrice des indicateurs	13
4.1 Indicateurs normalisés	13
4.2 Définitions des indicateurs	16
5 Méthodes et outils de collecte de données	21
5.1 Le choix des communautés et des ménages du sondage	21
5.2 Méthodes participatives (changements au niveau communautaire)	24
5.3 Questionnaire structuré à l'intention des institutions	25
5.4 Suivi par enquête de terrain	26
5.5 Histoires vécues ou témoignages de changement	27
6 Établissement de rapports et consolidation au niveau du programme	29
6.1 Établissement de rapports	29
6.2 La consolidation des données	30
Annexes	31
Annexe A – Formulaires-types et guide pour les méthodologies de collecte de données (Outils 1 à 7)	31
Annexe B – Liste de références	58

Pour contacter les auteurs, écrire à : Jamie.Skinner@iied.org

Conception : Eileen Higgins, e-mail : eileen@eh-design.co.uk

Photographies : Global Water Initiative

Sigles et acronymes

CRS	Catholic Relief Services
EHP	Environmental Health Project
ES	Effet stratégique
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GPS	Global Positioning System (Système de positionnement mondial)
GRE	Gestion des ressources en eau
GWI	Global Water Initiative
GWI-AE	Global Water Initiative – Afrique de l'Est
GWI-AO	Global Water Initiative – Afrique de l'Ouest
GWP	Global Water Partnership (Partenariat mondial de l'eau)
HGBF	Fondation Howard G. Buffett
IIED	Institut International pour l'Environnement et le Développement
IRC	International Water and Sanitation Centre
ITAD	Consultants environnementaux auprès de GWI-AO
JMP	Joint Monitoring Programme (Programme commun de surveillance)
LSHTM	London School of Hygiene and Tropical Medicine
MEP	Méthode d'évaluation participative
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
S&E	Suivi et évaluation
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
WASH	Water, Sanitation and Hygiene (eau, hygiène et assainissement)
WAWI	West African Water Initiative (Initiative ouest-africaine de l'eau)

La Global Water Initiative (GWI), soutenue par la Fondation Howard G. Buffett, se penche sur le défi que représente la fourniture d'un accès à long terme à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que la protection et la gestion des services écosystémiques et des bassins versants, pour les populations les plus pauvres et les plus vulnérables qui en dépendent.

Sous l'égide de l'Initiative, la fourniture d'eau intervient dans un contexte de sécurisation de la base de ressources et de développement d'approches inédites ou améliorées en matière de gestion de l'eau ; elle fait partie intégrante d'un cadre plus large qui entend s'attaquer à la pauvreté et aux inégalités de pouvoir et de justice sociale qui touchent particulièrement les populations les plus pauvres.



Pour y parvenir, il faut allier une mission pratique axée sur la fourniture d'eau et d'assainissement à des investissements ciblés sur le renforcement des institutions, la sensibilisation et l'élaboration de politiques générales efficaces.

Le collectif régional de la GWI pour l'Afrique de l'Ouest comprend les partenaires suivants :

- L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
- Catholic Relief Services (CRS)
- CARE International
- SOS Sahel (UK)
- L'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED)

La GWI Afrique de l'Ouest couvre cinq pays : le Sénégal, le Ghana, le Burkina Faso, le Mali et le Niger.



Remerciements

L'élaboration de ce programme de S&E de 2008 à 2010 a été un processus participatif au sein des organisations partenaires de la GWI et les auteurs souhaiteraient remercier les collaborateurs suivants pour leurs contributions aux ateliers, travaux de terrain et avant-projets qui ont donné le jour à ce document :

Issifu Adama, Boureima Adamou, Idrissa Amadou, Abderahamane Bamba, Alastair Bradstock, Joe Curry, Adamou Dambadj, Paul Diouf, Isack Dolo, Philip Kwaku Darko, Ely Dembele, Matar Diouf, George Flatters, Matar Ndao, John Nedjoh, Helen Pankhurst, Derek Poate, Nouhoun Sanou, Jacques Somda, Ludovic Tapsoba et Sahada Traoré.

Jalons du programme

Mai 2008	Décision commune de se concentrer sur les effets et non les produits
Septembre 2008	Atelier régional pour définir les méthodologies et les indicateurs
Mars 2009	Visions nationales de réussite
Mai 2009	Discussions régionales sur la définition des effets
Décembre 2009	Effets et méthodologie validés lors d'un atelier régional
Janvier–mars 2010	États des lieux réalisés dans les pays hôtes
Avril 2010	Élaboration de la base de données régionale
Juin 2010	Saisie et validation des données à partir des états des lieux

Résumé exécutif

La Global Water Initiative (GWI) dispose de dix ans pour atteindre les résultats qu'elle s'est fixés (2007-2017). Les partenaires de la Global Water Initiative Afrique de l'Ouest (GWI-AO) sont donc résolument décidés à recueillir les données requises pour suivre les progrès vers l'objectif ultime de l'initiative qui est de s'assurer que :

« Les populations vulnérables ont un accès fiable à l'eau salubre, de manière à ce que leur dignité, leurs droits, leur culture et leur environnement naturel soient respectés. Cela comprend les populations pastorales, nomades et déplacées. »

Une approche est donc proposée pour le suivi et évaluation (S&E) du programme GWI-AO. Un examen de la documentation existante et de la gestion du projet/programme existant par les organisations de la GWI-AO suggère que les partenaires ont bien établi des procédures de planification et de gestion de projet et qu'il existe une solide prise de conscience de la planification du cadre logique et des processus complémentaires S&E. Toutefois, si ces systèmes S&E sont suffisants au niveau du projet, il n'est pas certain qu'ils considèrent suffisamment l'évaluation des résultats et des effets de niveau supérieur des projets et de la façon dont ceux-ci contribuent à la réalisation de la stratégie régionale GWI-AO.

Ce document passe donc en revue les programmes S&E qui ont été proposés par d'autres acteurs du secteur au cours des dix dernières années et s'en inspire pour concevoir une stratégie régionale pour le S&E de la GWI. En guise d'approche, il propose de se concentrer sur le suivi basé sur les effets et non sur celui basé sur les produits pour évaluer les résultats à moyen terme du programme de dix ans sur le comportement des populations dans les zones d'intervention. Il aborde comment une discussion sur la vraie signification du terme « réussite » a débouché sur la définition de 11 effets régionaux que le programme entend engendrer pour tendre vers son but. Ces résultats ont été obtenus par le biais d'un processus itératif de consultation avec les partenaires de la région.

iv

Le document se compose d'un examen de la méthodologie, d'une proposition pour les principaux indicateurs GWI dans le cadre de sa stratégie régionale en Afrique de l'Ouest et d'un ensemble d'outils méthodologiques présentés à l'Annexe A. La stratégie prévoit de trianguler les résultats en a) mesurant les produits du projet ; b) entreprenant des portraits de famille triés sur le volet ; et c) en mesurant les effets afin de suivre les progrès accomplis vers le but final. Une base de données exhaustive sous Access permet la compilation et la notification de données régionales et nationales.

En élaborant ce programme S&E, la GWI-AO reconnaît que la science qui consiste à mesurer le changement comportemental en vue de l'attribuer à une chaîne de résultats particulière est une entreprise complexe. Il faut donc trouver un équilibre pragmatique entre des méthodes conflictuelles. Il serait souhaitable de pouvoir prouver qu'un changement donné est expressément dû aux activités de la GWI, pourtant le type de conception expérimentale contrôlée que cela nécessiterait est à la fois excessivement coûteux et moralement difficile à justifier si certaines régions sont sélectionnées comme communautés témoins à moyen terme.

La GWI-AO reconnaît que, si certains portraits de famille et institutionnels proposés donnent certes un aperçu, le défi que représente l'attribution demeure intact ; elle admet que ce programme S&E novateur est un compromis nécessaire entre une méthode scientifique, les ressources disponibles et les conditions pratiques sur le terrain. Seul le temps dira si nous avons su trouver le juste milieu.

Introduction

La Global Water Initiative (GWI) dispose de dix ans pour atteindre les résultats qu'elle s'est fixés (2007-2017). Les partenaires de la Global Water Initiative en Afrique de l'Ouest (GWI-AO) sont donc résolument décidés à recueillir les données requises pour suivre les progrès vers l'objectif ultime de l'Initiative qui est de s'assurer que :

« Les populations vulnérables ont un accès fiable à l'eau salubre, de manière à ce que leur dignité, leurs droits, leur culture et leur environnement naturel soient respectés. Cela comprend les populations pastorales, nomades et déplacées. »

Ils ont aussi conscience du fait que la qualité de la conception du projet repose sur des données exactes concernant les circonstances des communautés et des régions dans lesquelles ils travaillent ainsi que les progrès et les effets de leurs projets.

Ce document décrit la méthodologie et l'approche en matière de suivi et évaluation (S&E) que la GWI-AO a adoptées pour l'Afrique de l'Ouest en vue de suivre les progrès accomplis dans cinq pays sur toute la durée de l'initiative. C'est un pas vers une approche basée sur les résultats en matière d'exécution de programme qui cherche à dépasser les définitions traditionnelles des progrès en termes d'accès à l'approvisionnement en eau (progrès souvent exprimé comme 1 forage pour 300 personnes, par exemple, ou comme la couverture de latrines par village ou région) pour commencer à mesurer les changements comportementaux, avec toutes les difficultés que cela implique. Pour définir les effets régionaux, chaque projet national a tenté d'identifier ce qu'il comprend par le terme « réussite » afin de pouvoir définir les effets souhaités de la GWI qui pourraient ensuite être reliés à une chaîne d'activités et de produits du projet (Encadré 1).

Encadré 1. Définir la réussite – la distinction entre les produits et les effets

À l'instar de la plupart des processus de programmation, les partenaires de la GWI ont défini une stratégie régionale et conçu des projets dotés d'un ensemble d'interventions et de budgets, devant déboucher sur des produits donnés, tous gérés et contrôlés par les équipes de gestion de projet. Toutefois, il demeure nécessaire de définir comment mesurer les résultats plus larges de la GWI sur sa durée de vie de dix ans, à la fois en termes de suivi des progrès mais aussi pour pouvoir évaluer son impact global à la fin du programme. Ce n'est qu'en réalisant les objectifs définis au niveau du programme que l'on aura une indication de réussite.

La plupart des systèmes de suivi sont conçus pour mesurer le niveau de produit et, s'il est de plus en plus reconnu qu'il est important de considérer les résultats (par opposition aux intrants/activités), ces résultats sont le plus généralement axés sur des indicateurs physiques ou observables. Un exemple qui pourrait illustrer ce cas pour la GWI serait la réhabilitation d'un point d'eau, où l'**activité au niveau du projet** serait la réhabilitation du point d'eau avec, pour indicateur de fin de projet, le fait que le point d'eau soit en meilleur état.

Toutefois, d'un point de vue stratégique, **au niveau du programme**, il est plus pertinent de se concentrer sur les « effets ». Ainsi, par exemple, nous pouvons dans un premier temps être perturbés par le fait que trop de temps soit consacré à la collecte d'eau (le plus souvent, par des femmes) ; par conséquent, notre but serait de réduire le temps de collecte et, pour y parvenir, nous prenons note des exigences et des besoins des principaux intéressés (en l'espèce, les femmes chargées de la collecte). Un élément de cette différence concerne l'accent qui est mis sur le changement comportemental et l'identification des avantages qu'il présente pour les usagers de la ressource en termes d'amélioration de leur bien-être. L'étape cruciale consiste donc à ne plus supposer qu'un puits remis en état fournit des avantages, pour chercher plutôt à voir dans quelle mesure le puits amélioré a eu un impact sensible sur la vie des gens et comment.

Cette stratégie S&E adopte donc les définitions suivantes :

But : changement ou impact sensible à plus long terme en matière de développement, grâce auquel la stratégie régionale GWI-AO réalise sa vision et sa mission.

Effets : réactions comportementales attendues ou réelles en termes de demande par les usagers et autres acteurs qui échappent au contrôle de l'organisme de mise en œuvre et témoignent de l'appropriation, l'adoption et l'utilisation des produits du projet.

Produits : fournitures du projet (du côté de l'offre) qui devraient ajouter de la valeur pour les usagers potentiels ; ils sont conçus pour stimuler les effets de développement (du côté de la demande) sur la base de la chaîne de résultat.

Activités : mesure prise ou tâche réalisée grâce à laquelle les intrants sont transformés en produits spécifiques.

Intrants : les ressources financières, humaines et matérielles mises à disposition par les projets à l'initiative des partenaires, au sein de la stratégie nationale du collectif GWI-AO.

Il convient de noter que les chargés de projet peuvent contrôler les trois échelons inférieurs (intrants, activités et produits) mais pas les échelons supérieurs (effets et but).

Cette stratégie énonce ci-dessous les définitions de la réussite sous forme d'effets du programme à satisfaire d'ici à 2017 (voir le tableau 4).

La GWI-AO a donc adopté un cadre général pour le S&E en 2008 (ITAD, 2008). Le cadre proposait que le programme S&E soit axé sur l'évaluation des effets, et non des produits (Encadré 1). Ces derniers sont plus faciles à mesurer et à attribuer et ils montrent les résultats des activités d'un projet, mais ils n'indiquent pas de manière fiable la réalisation des objectifs d'un programme. Les effets offrent la possibilité de brosser un tableau beaucoup plus précis des progrès accomplis vers les buts plus larges du programme ; ils sont toutefois plus difficiles à mesurer, comme nous allons le voir.

Pour ce qui concerne le programme GWI, une raison supplémentaire en faveur d'une approche basée sur les effets était le souhait de transformer les approches des agents de terrain qui sont souvent très axées sur les infrastructures, ou pilotées par l'offre ; c.-à-d. qu'ils sont souvent très performants en matière de planification et de mesure des intrants comme les stages de formation, les programmes radio et les assemblées villageoises, ou les produits comme les puits, les latrines et les forages, mais qu'ils savent beaucoup moins bien déterminer quels effets ceux-ci exercent sur les comportements individuels ou sur la santé et le bien-être. Trop souvent, il est automatiquement supposé que parce qu'un forage a été construit, tout le monde l'utilise, ou parce qu'une latrine existe dans la concession, chacun y a accès. Pourtant, il est bien connu, par exemple, que les agriculteurs qui travaillent dans les champs continuent de boire l'eau des marécages pluviaux durant l'époque des cultures et que, dans certaines sociétés, les enfants n'ont pas le droit d'utiliser les toilettes familiales ; donc, même si, théoriquement, on peut parler d'accès possible, dans la pratique, ce n'est pas le cas. Le suivi basé sur les effets devrait pouvoir saisir ces subtilités et permettre de concevoir des solutions appropriées.

2

En élaborant ce programme S&E, la GWI-AO reconnaît que la science qui consiste à mesurer le changement comportemental en vue de l'attribuer à une chaîne de résultats particulière est une entreprise complexe. Il faut donc trouver un équilibre pragmatique entre des méthodes conflictuelles. Il serait souhaitable de pouvoir prouver qu'un changement donné est expressément dû aux activités de la GWI, pourtant le type de conception expérimentale contrôlée que cela nécessiterait est à la fois excessivement coûteux et moralement difficile à justifier si certaines régions sont sélectionnées comme communautés témoins à moyen terme. Le processus S&E espère donc satisfaire trois objectifs moyennant un coût raisonnable :

1. faire remonter aux chargés de projet les changements intervenus dans leurs communautés d'intervention ;
2. donner une vue d'ensemble régionale pour identifier les zones de réussite et d'échec dans la stimulation des changements à grande échelle, sur le terrain ;
3. confirmer, à un niveau de probabilité statistique de 95 %, que les changements observés par rapport à l'état des lieux sont réels.

La GWI-AO reconnaît que, si certains portraits de famille et institutionnels proposés donneront certes un aperçu, le défi que représente l'attribution demeure intact ; elle admet que ce programme S&E novateur ne peut pas être une réponse définitive à une question complexe. Il s'agit de trouver un juste milieu et les données de terrain démontreront si le programme a su ou non atteindre les objectifs qu'il s'était fixés ou s'il devrait être modifié au fil du temps.

Examen des approches existantes en matière de mesure des effets pertinents

La bibliographie à l'Annexe B énumère les principaux documents, rassemblés dans le cadre d'un examen succinct des approches existantes en matière de mesure des effets pertinents. De brèves questions ont également été envoyées aux organisations concernées et aux individus ayant bénéficié d'une expérience récente.

Il est clair que l'importance que revêt la prise de mesure correcte dans le secteur de l'eau et de l'assainissement¹ a été identifiée par bien d'autres auparavant et que des efforts considérables ont été investis dans l'établissement de mécanismes de mesure comparables, efficaces et performants.

Le travail et les approches décrits dans les documents visés au tableau 1 ont été jugés particulièrement pertinents pour la GWI-AO.

Tableau 1. Principales références sur le S&E dans le secteur de l'eau (voir l'Annexe B)

Titre	Auteur	Date
Action Monitoring for Effectiveness [<i>Suivi de l'action pour l'efficacité</i>]	IRC (Shordt)	2000
Assessing Sustainability: the Sustainability Snapshot [<i>Évaluation de la durabilité : l'instantané de la durabilité</i>]	Sugden	2001
Monitoring and Evaluation Plan, Program Framework and Indicators [<i>Plan de suivi et évaluation, cadre et indicateurs de programme</i>]	EHP (WAWI)	2004
Major Measuring Tools of the GWI East Africa [<i>Principaux outils de mesure de la GWI-AE</i>]	GWI Afrique de l'Est	2009
MICS Questionnaire for Households WASH [<i>Questionnaires MICS auprès des ménages WASH</i>]	JMP	sans date
Core Questions on Drinking Water and Sanitation for Household Surveys [<i>Questions clés sur l'eau potable et l'assainissement pour les enquêtes auprès des ménages</i>]	OMS/UNICEF	2006
Evaluating and Improving the WASH Sector [<i>Évaluation et amélioration du secteur WASH</i>]	Garandau et al.	2009

Un résumé des conclusions pertinentes pour la GWI-AO est présenté ci-dessous.

Principaux défis que pose la mesure des effets

Il est difficile de mesurer les effets directement car, de par leur nature, ils sont plus vastes et plus complexes que les produits. C'est la raison pour laquelle on emploie souvent des indicateurs indirects ou supplétifs, choisis pour représenter efficacement les effets mais qui sont plus facilement mesurables. Cela peut être approprié à condition de tenir compte de ces réserves et de comprendre leurs limites, notamment au moment de l'interprétation des données de suivi.

La promotion de l'hygiène fournit un bon exemple. L'effet souhaité de la promotion de l'hygiène est l'amélioration de l'hygiène, et donc l'amélioration de la santé, mais il est très difficile de mesurer directement cette amélioration. Par conséquent, il est possible d'adopter un indicateur supplétif, tel que le lavage des mains (qui est une forme de comportement amélioré). Même dans ce cas, il n'y a pas de mesure fiable de l'état de propreté des mains des personnes aux moments

1. Il semble qu'il y ait plutôt moins d'expériences s'attachant à mesurer les effets des programmes axés sur « la gestion des ressources en eau » (GRE).

critiques (avant de manger, avant de préparer les aliments, etc.). Les approches ont parfois consisté à demander aux gens de répéter des messages enseignés sur le lavage des mains (mais si les gens connaissent ces messages, cela veut-il dire qu'ils seront appliqués ?) ; demander aux gens de démontrer le lavage des mains (mais le feront-ils lorsqu'il n'y aura pas d'observateur ?) ; demander s'il y a du savon dans la maison (mais sera-t-il utilisé régulièrement pour se laver les mains, ou se servira-t-on plutôt d'autres méthodes de nettoyage, de la cendre par exemple ?).

Un autre défi que pose le suivi des effets concerne la question de savoir **combien de fois** vous devez poser la question. Si la question est posée une fois à un individu ou à un ménage d'une communauté, la réponse ne représentera probablement pas l'ensemble de la population, parce que la réponse variera d'un ménage à l'autre. Un ménage qui vit près d'une source d'eau passera moins de temps à collecter de l'eau qu'un ménage qui habite plus loin. Le temps requis pour collecter de l'eau peut



Il est plus facile de faire la vaisselle aux abords des cours d'eau

4

varier entre la saison humide et la saison sèche. Par conséquent, il est important de déterminer une **stratégie de sondage**, qui fournit un tableau relativement fiable, et de déterminer une fréquence appropriée de suivi. Shordt (2000, chapitre 5) brosse un résumé instructif à ce sujet, et Caldwell et Sprechmann (1997) fournissent une série de fiches détaillées (n° 5.5 à 5.10) qui évoque la théorie et la pratique de l'échantillonnage, les tailles d'échantillon requises et les différentes méthodes de sondage possibles.

L'Initiative ouest-africaine de l'eau (*West Africa Water Initiative – WAWI*) est un programme comparable à la GWI-AO, dans la mesure où elle coordonne des activités dans un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest, dont la mise en œuvre est confiée à différents partenaires. La WAWI (2004) s'est penchée sur la **définition d'indicateurs**, et sur les difficultés que cela comporte. Elle reconnaît qu'il y aura quelques différences entre les pays en termes de pertinence et de moyens de mesure et laisse donc ce travail aux pays et aux projets individuels, mais elle présente tout de même un ensemble d'indicateurs pivots à utiliser au niveau stratégique.

Un programme S&E doit également prendre en compte la question des **normes appropriées** par rapport auxquelles effectuer les mesures. En guise d'illustration de ce point, prenons l'appréciation de la qualité de l'eau. Diverses normes ont été produites pour mesurer la qualité de l'eau. Quelles normes faut-il respecter pour que l'eau soit considérée comme étant de « bonne qualité » ou « sûre » ?

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a rédigé un document sur les indicateurs relatifs à la GRE (Duda, 2002) ; il fait la distinction entre les indicateurs de processus, les indicateurs de réduction de stress et les indicateurs de statut environnemental. Dans le cas notamment des systèmes larges et complexes, le changement de statut environnemental nécessite parfois plusieurs années et, à court terme, il est donc plus judicieux de suivre les indicateurs de processus et de réduction de stress, en considérant les indicateurs environnementaux à plus long terme.

Quelques exemples tirés d'un projet transfrontalier sur la mer d'Aral en Asie sont présentés dans l'Encadré 2. Bien que les projets de la GWI ne soient pas transfrontaliers, la division entre types d'indicateurs est utile d'un point de vue conceptuel. Des exemples d'une adaptation possible des indicateurs asiatiques à la GWI-AO sont également présentés.

Encadré 2. Exemple d'indicateurs concernant la GRE

Exemples tirés de la mer d'Aral (Duda, 2002, Annexe 1)

Indicateurs de processus

- Adoption d'une politique régionale de gestion de l'eau et du sel.
- Accord entre les cinq nations participantes sur l'usage inter-État de l'eau et la durabilité de l'environnement.
- Adoption par les gouvernements de politiques nationales, de stratégies et de programmes d'action pour diminuer la salinité et réduire de 15 % l'usage de l'eau pour l'irrigation.

Indicateurs de réduction de stress

- Réduction de 15 % de l'usage de l'eau pour l'irrigation, ce qui accroît le flux effectif de l'eau vers les zones humides.
- Réductions de la salinité du sol conformément aux cibles fixées.
- Niveaux durables d'investissements dans la gestion efficace des ressources en eau et de la salinité par des sources privées et publiques.

Indicateurs de statut environnemental

- Niveaux de salinité et d'oxygène dissous conformes aux cibles fixées.
- Accroissement de l'écoulement de l'eau vers les lacs du delta.
- Augmentation du nombre d'oiseaux migrateurs.

Adaptations possibles

Adaptation des politiques nationales au niveau local ; accord de collaboration entre les parties prenantes pour atteindre les objectifs de ces politiques générales.

Contrôle de l'exhaure ; amélioration des systèmes d'assainissement pour réduire la contamination.

Stabilité des débits fluviaux et du niveau des nappes phréatiques ; amélioration de la qualité de l'eau à la source.

Ce qu'il faut mesurer

Les mesures retenues pour les résultats attendus des programmes d'eau et d'assainissement varient selon les objectifs des différents programmes. Toutefois, au niveau des effets, la plupart des programmes tentent de mesurer les indicateurs liés à la **santé**, à l'**accès** et à l'**usage des installations**. Prenant comme point de départ des approches plutôt disparates issues du suivi des produits, ces dernières années, les discussions les plus ciblées ont été menées par le Programme commun de surveillance OMS/UNICEF (JMP) (www.wssinfo.org). Le but du JMP était de développer des statistiques comparables afin de mesurer les progrès accomplis en matière d'eau et d'assainissement dans différents pays ; son approche a été de plus en plus souvent retenue pour la mise en commun et la comparaison des programmes au plan international et entre eux. Elle est utilisée pour le suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement et repose sur deux indicateurs principaux :

- i> **Proportion de la population utilisant une source d'eau améliorée**
- ii> **Proportion de la population utilisant une installation sanitaire améliorée**

L'approche utilisée est (délibérément) limitée mais elle est soutenue par des discussions d'experts et des travaux de recherche, dont une bonne partie a été effectuée plus tôt par des organisations, dont IRC et LSHTM – par exemple les indicateurs de Vision 21 développés par LSHTM. Le questionnaire développé et testé par LSHTM traite de cinq problèmes principaux :

1. Pratiques d'hygiène appropriées comme le lavage des mains, l'élimination des excréments d'enfants et la manutention de l'eau potable.
2. L'accès et l'usage d'installations sanitaires améliorées.

3. L'accès et l'usage de sources d'eau améliorées.
4. L'éducation à l'hygiène dans les écoles,
5. L'accès à un meilleur assainissement dans les écoles.

Les principaux indicateurs de la WAWI sont présentés dans l'Encadré 3. La plupart d'entre eux sont étroitement liés aux questions couvertes par LSHTM ; toutefois, le dernier est un indicateur de processus et l'un des indicateurs traite spécifiquement de la viabilité à long terme du service d'eau.

Une question supplémentaire consiste à se demander s'il faut mesurer ou non l'efficacité des processus de mise en œuvre du programme. Ces processus sont importants car il peut exister d'autres méthodes ou des méthodes améliorées de mise en œuvre capables de produire de meilleurs résultats ou des résultats plus généralisés. Ce point est abordé de façon plus détaillée dans IRC (2009, chapitre 5) dans le cadre de l'approche des « scores équilibrés », qui a été élaborée à partir du suivi du mode de fonctionnement d'organisations commerciales.

Encadré 3. Principaux indicateurs utilisés dans l'Initiative ouest-africaine de l'eau (EHP, 2004)

- % de la population cible ayant accès à l'eau potable
- % de ménages des communautés cibles ayant accès à l'assainissement
- % de gardiens d'enfants et de cuisiniers qui se lavent correctement les mains aux moments opportuns
- Nombre de cas de maladies liées à l'eau ou transmises par l'eau (ver de Guinée, trachome)
- % de sites où le temps de panne de la pompe a été inférieur à 11 jours par an
- Plans de travail créés et adoptés par les équipes-pays respectives et actualisés chaque année

6

Comment mesurer

De multiples méthodologies ont été mises au point pour accompagner les indicateurs :

- La méthode d'évaluation **participative** (MEP), développée par IRC et le Programme Eau et Assainissement de la Banque Mondiale, considère les questions de ventilation des données (surtout par genre) et présente une méthodologie pour l'usage d'outils participatifs pour la conception, la gestion et le suivi de programmes (Mukherjee et van Wijk, 2003). Les outils qu'elle utilise sont tous appropriés pour permettre aux communautés d'évaluer leurs propres projets. Ils s'inspirent de l'approche SARAR (voir Srinivasan, 1990) et du travail de la Banque Mondiale (Narayan, 1993).
- WaterAid a mis au point un outil utile pour l'évaluation **rapide participative** de la durabilité (Sugden, 2001). Il s'agit d'un moyen de mesurer les jugements qualitatifs liés à la viabilité à long terme de l'approvisionnement en eau. Bien qu'il porte sur des questions que la GWI-AO n'a pas retenues comme indicateurs, le concept peut être adopté par exemple pour le suivi de la durabilité des ressources en eau.
- La GWI-AE (2009) a adopté une approche très structurée, qui exigeait précisément un S&E très proche de la part des différents projets nationaux. L'approche comporte des discussions et des outils utiles. Elle a choisi d'adopter une auto-évaluation des approches/progrès en matière de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au niveau administratif local (Outil F). Cette méthode est utile, tout comme son guide pour la production d'histoires vécues (Outil C) à des fins de triangulation ou de production de données qualitatives.
- Un certain nombre de grandes agences de développement ont produit leurs propres systèmes de S&E qui sont à la disposition du public. Parmi les bons exemples, on peut citer la section sur la Planification du suivi et évaluation dans Chaplowe (2008, pour CRS et la Croix-Rouge américaine). Ce texte comprend une description claire et précise des différents éléments d'un système de S&E, le cadre logique et une matrice d'indicateurs utiles.



Quand les points d'eau sont fortement fréquentés, le temps d'attente augmente

- Une matrice d'indicateurs analogue est utilisée par CARE, et les fiches d'Atelier S&E de CARE (Caldwell et Sprechmann, 1997) contiennent aussi des descriptions claires et précises des outils et méthodes privilégiés par l'organisation, y compris certaines pages très utiles sur les techniques de sondage.

En classant les questions par thème, on peut voir que certains outils conviennent davantage à tel ou tel type d'enquête. Ainsi, un cadre de questions et d'outils est fourni au tableau 2 (inspiré de Shordt) qui propose différents types d'outils en fonction du type de questions étudié :

- pour les questions institutionnelles, il vaut mieux utiliser des outils qualitatifs et participatifs, ainsi que des formulaires et des rapports d'audit ;
- pour l'accès aux services, on utilisera des rapports, des aide-mémoire et des kits de test ;
- pour mesurer le degré d'usage des services, on préférera les outils participatifs.

Tableau 2. Cadre de questions et d'outils (d'après Shordt, 2000, p. 11)

Domaine de recherche	Capacités et responsabilités institutionnelles	Services d'eau et d'assainissement durables	Usage et avantages tirés des services
Thèmes types	Institutions communautaires	Mise en place des installations	Accès aux points d'eau
	Agence, district, ONG	Exploitation et entretien	Perceptions de la qualité de l'eau
	Formation, finance, genre	État des latrines	Comportements d'hygiène
Outils appropriés	Outils qualitatifs et participatifs ainsi que formulaires de compte rendu, audits et documents financiers	Outils courants de suivi, y compris : les formulaires de compte rendu, les aide-mémoire, les kits de contrôle de la qualité de l'eau et les compteurs d'eau	Les outils participatifs sont pertinents pour le suivi de ces thèmes, y compris les tris de cartes, le « vote à la poche », les discussions en groupes de réflexion, les démonstrations

Importance pour la GWI

L'examen des pratiques existantes fait ressortir ce qui suit :

- Il y a une grande diversité d'opinions, d'expériences et de méthodologies qui ont été développées pour le suivi des programmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) (toutefois moins sur la GIRE).
- L'établissement de méthodes de mesure standard présente des défis importants, mais une meilleure coordination et une plus grande collaboration entre les initiatives de suivi existantes présentent des avantages potentiels.
- Il est judicieux que la GWI-AO s'appuie sur ces initiatives et ces approches pour tenter d'harmoniser sa démarche avec celle d'autres acteurs dans le secteur WASH/GIRE, lorsque c'est possible.

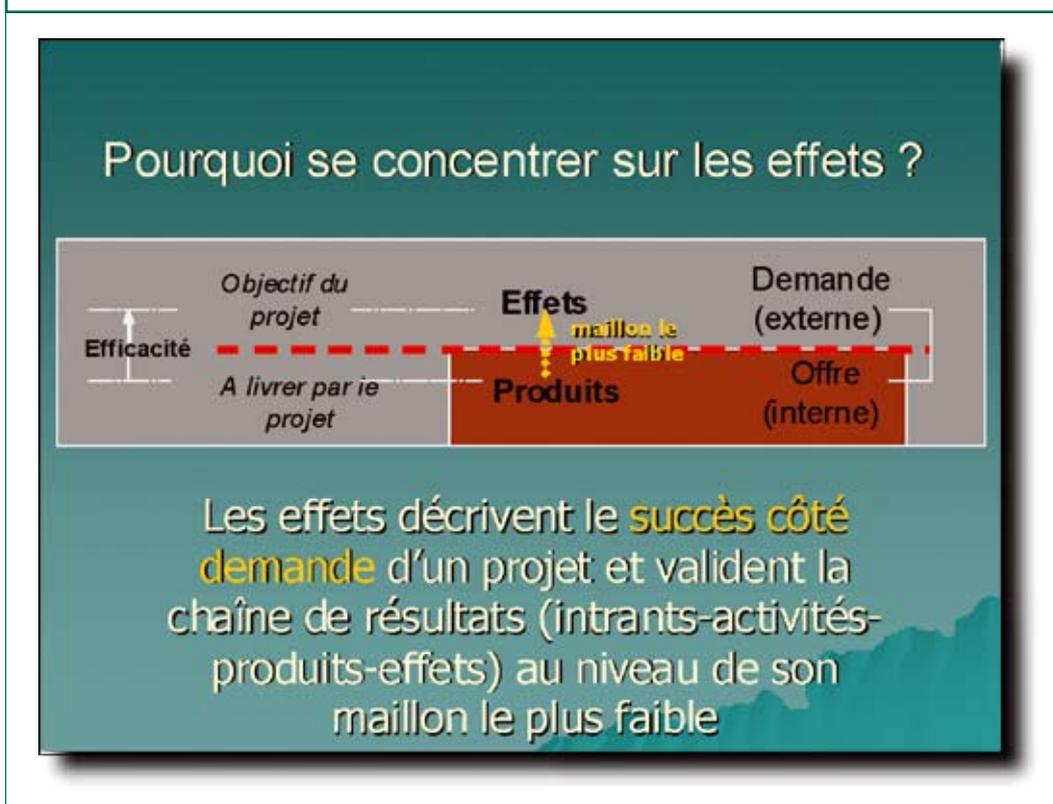
Les sections suivantes examinent l'approche à adopter par le programme GWI-AO, définissent un cadre approprié pour mesurer la réussite puis présentent des méthodologies adaptées à l'usage. Celles-ci s'inspirent de méthodologies utilisées et testées par des tiers.

Suivi et évaluation pour la GWI-AO

3.1 L'approche GWI-AO

Le cadre GWI-AO de suivi et évaluation a été présenté par ITAD (2008) et comprend l'utilisation d'une approche orientée sur les effets en matière de suivi et évaluation (voir Figure 1). Ce point est important parce qu'il permet au programme d'évaluer sa capacité de réussite auprès des gens, des processus et des institutions extérieurs aux projets (c.-à-d. pas directement contrôlés par eux). C'est là une condition préalable à tout changement significatif.

Figure 1. Une approche axée sur les effets



L'approche reconnaît que les projets gérés par des organisations différentes et travaillant dans des pays et contextes différents auront leurs propres systèmes de S&E, tout en admettant qu'il faut mettre en place une série d'indicateurs régionaux normalisés qui soit employée par tous les projets.

Des indicateurs normalisés permettent à l'ensemble du programme GWI-AO d'obtenir une image cohérente de ses réalisations et de ses lacunes. Le suivi au niveau programmatique devrait se concentrer sur les effets au niveau stratégique et montrer comment les projets contribuent à une image plus large de succès. ITAD (2008) a proposé d'avoir recours à un cadre équilibré pour veiller à ce que le S&E mesure tous les attributs importants d'un programme. S'inscrivant dans la logique adoptée lors de l'élaboration de la stratégie GWI-AO, la hiérarchie des résultats a été préalablement déterminée (voir ITAD 2008, tableau 13) et peut se résumer au niveau des effets stratégiques comme décrit au tableau 3.

Tableau 3. Les effets au niveau stratégique du cadre de résultats GWI-AO			
But	Les populations vulnérables ont un accès fiable à l'eau salubre, de manière à ce que leur dignité, leurs droits, leur culture et leur environnement naturel soient respectés. Cela comprend les populations pastorales, nomades et déplacées.		
Effets stratégiques (GWI)	(1) Des groupes vulnérables, marginalisés sont activement impliqués dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de la distribution de services d'eau à usages multiples, de la pérennité environnementale, de services écosystémiques sains et fonctionnels, d'une gouvernance forte et équitable, et d'une structure d'équité par le biais d'une GIRE améliorée en Afrique de l'Ouest.	(2) Un secteur de l'eau dynamique, cohésif et bien informé aux niveaux local, national et régional est activement impliqué dans la promotion de l'analyse et de l'apprentissage et dans le renforcement de partenariats collaboratifs afin d'améliorer la réalisation de projets de GIRE en Afrique de l'Ouest.	(3) Bailleurs de fonds, investisseurs et gouvernements renforcent la prise de conscience et l'appui en faveur des programmes de gestion intégrée de l'eau grâce à la diffusion d'analyses robustes de la fourniture efficace de services d'eau à travers la GIRE en mettant l'accent sur la mise à l'échelle en Afrique de l'Ouest.
	↓	↓	↓
Version résumée des effets stratégiques	1) Des groupes vulnérables, marginalisés impliqués activement dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de la gouvernance et la distribution de services d'eau à usages multiples	2) Un secteur de l'eau dynamique, cohésif et bien informé, activement impliqué dans l'amélioration de la mise en œuvre de la GIRE	3) Des bailleurs de fonds, investisseurs et gouvernements plus sensibles à la GIRE et qui lui offrent un soutien renforcé

Il est proposé de mesurer ces effets par une série d'indicateurs équilibrés, comme indiqué au tableau 4. L'approche permet d'effectuer des mesures en utilisant des méthodologies différentes en fonction du type de question à l'étude (comme expliqué dans le tableau 2).

Les effets (tirés du tableau 3) sont divisés entre différentes « Zones de Performance ». Chaque zone de performance fait référence à une manière différente de considérer la réussite d'un programme. Les trois premières zones de performance sont l'atteinte du but du programme, la mobilisation des groupes vulnérables et enfin l'environnement institutionnel et le point de vue des autres acteurs. Ces zones s'inspirent directement des buts et objectifs déclarés.

La dernière zone de performance (l'efficacité opérationnelle) est souvent mesurée dans une approche de carte de scores équilibrés (voir Garandea et al., 2009), mais il s'agit d'une idée nouvelle pour la GWI-AO. Nous estimons qu'il serait utile d'ajouter un indicateur pour mesurer l'efficacité opérationnelle, mais cette question doit être examinée par l'équipe de gestion de la GWI-AO avant de pouvoir être intégrée dans les cadres logiques du projet.

Les indicateurs de performance ont été décidés sur la base d'une série de réunions de programme, y compris des processus nationaux pour définir à quoi devrait ressembler la « réussite » en 2017. Ils sont délibérément placés sur une cible de 100 % de la communauté pour les questions touchant au changement de comportement car il a été jugé malvenu de dire qu'un indicateur de réussite serait que « seuls » 75 % ou 90 % des gens adoptent de nouveaux comportements d'hygiène ou boivent de l'eau potable, d'autant plus que les autres seront probablement les groupes les plus pauvres, vulnérables et marginalisés.

Tableau 4. Cadre de résultats employant une série équilibrée d'indicateurs pour la GWI-AO

Zone de performance	Effets du programme	Indicateurs de performance
Atteinte du but GWI	BR*: Les populations vulnérables ont un accès fiable à l'eau salubre	A. Les gens consacrent moins de temps à la collecte de l'eau B. Les gens boivent toujours de l'eau salubre C. Les communautés affichent des comportements améliorés en matière d'hygiène
Mobilisation et point de vue des groupes vulnérables	ES1*) Les groupes vulnérables, marginalisés sont activement impliqués dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de la gouvernance et la distribution de services d'eau à usages multiples	D. Absence de conflits graves liés à l'eau E. Les communautés participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de GRE
Environnement institutionnel et point de vue des autres acteurs	ES2) Un secteur dynamique, cohésif et bien informé, est activement impliqué dans l'amélioration de la mise en œuvre de la GIRE	F. Actions pour assurer une qualité fiable de l'eau des rivières et de la nappe phréatique G. Actions pour assurer des niveaux pérennes de la nappe phréatique et du débit des rivières H. Les organisations du secteur travaillent ensemble de façon proactive à travers le bassin I. Communication et apprentissage dynamiques en matière de GRE au sein du bassin
	ES3) Des bailleurs de fonds, investisseurs et gouvernements plus sensibles à la GIRE et qui lui offrent un soutien renforcé	J. Augmentation du niveau de ressources allouées à la GRE K. Importance et reconnaissance de la GIRE dans les politiques générales et la stratégie
Efficacité opérationnelle (<i>proposée</i>)	ES4) Services d'eau et d'assainissement fournis de façon efficace, en employant des technologies appropriées et durables	L. À examiner plus en détail par l'encadrement de la GWI

Nota : * BR = But régional ; ES= Effet stratégique

3.2 Distinction entre évaluation et suivi

Les agents de S&E ont besoin de faire une distinction entre les *évaluations* (y compris l'état des lieux), qui sont des exercices plus détaillés entrepris moins souvent – qui posent souvent la question « pourquoi » à propos d'une intervention tout en s'efforçant d'attribuer les résultats à une intervention spécifique plutôt qu'à d'autres causes – et le *suivi*, qui est une activité interne permanente et de routine qui collecte des informations sur les activités, les produits et les effets d'un programme pour surveiller ses performances et qui implique la collecte régulière et plus fréquente de données sur une gamme plus restreinte de questions dont l'objet est de s'assurer du bon déroulement du programme. Un exemple est proposé dans l'Encadré 4.

Les indicateurs normalisés sont conçus pour être utilisés aussi bien dans les exercices d'évaluation que dans les exercices de suivi. Toutefois, les niveaux de détails fournis par les outils devraient varier. L'état des lieux devra couvrir toute la zone du projet – à savoir, le bassin ou sous-bassin retenu. Il sera donc effectué en une seule fois par un sondage des communautés dans l'ensemble du bassin. Le suivi sera réalisé dans les communautés qui sont directement touchées par les travaux continus du projet.

Encadré 4. Évaluation de l'Indicateur B – Les gens boivent toujours de l'eau salubre

L'état des lieux comprendra plus de détails : quels sont les résultats des contrôles de la qualité de l'eau ? Quelle idée se font les gens de la qualité de l'eau ? Utilisent-ils d'autres sources d'eau potable ?

Le suivi se limite à un contrôle ponctuel pour voir si la source d'eau est protégée de la contamination et si elle est en état de fonctionnement au moment de la visite.

Les outils présentés à l'Annexe A ont été élaborés pour l'état des lieux et pourront aussi être utilisés lors d'évaluations ultérieures. Des outils de suivi (basés sur l'Annexe A) seront élaborés et formeront une annexe séparée. Cet aspect du projet fait partie des phases de travail ultérieures.

3.3 Rôles et responsabilités

La responsabilité de la collecte des données sur le terrain incombe à l'équipe de projet. Chaque projet a désigné un chargé du suivi et évaluation à plein temps qui coordonne les activités S&E et veille à ce que les données collectées répondent aux besoins du projet et du programme. Le chargé du S&E est donc responsable de la conception et de la supervision des activités de terrain nécessaires, de la compilation et l'analyse des données, et enfin de la rédaction des rapports soumis au chargé de projet. Pour sa part, le chargé de projet est tenu de s'assurer de la qualité du travail de S&E, de valider les résultats des enquêtes et des rapports produits, et de fournir les données et rapports demandés par le Secrétariat de la GWI. Le budget alloué au S&E est strictement limité à 10 % des coûts du programme.

Le Secrétariat de la GWI est chargé de soutenir les projets ayant besoin de conseils et d'appui technique en matière de S&E (soit à partir de ses propres informations et de son savoir-faire soit en facilitant des discussions avec d'autres projets, soit en faisant appel à des consultants externes). Il est aussi responsable de la consolidation des données et rapports soumis par les projets, surtout ceux ayant trait aux indicateurs de niveau du programme, afin de produire des analyses et des rapports qui brossent un tableau décrivant l'ensemble du programme.

12

Il convient de noter que ce document traite uniquement du *S&E au niveau du programme*. Les projets doivent suivre d'autres indicateurs, y compris des indicateurs de *produits et de processus* ainsi que les effets qui ne sont pas communs à l'ensemble du programme. Toutefois, le Secrétariat n'exige pas que ce suivi soit réalisé de façon uniforme pour tous les projets, car il existe des différences significatives entre eux. Par conséquent, ce document se borne à la discussion des exigences de S&E au niveau du programme, lesquelles s'appliquent à tous les projets.

La matrice des indicateurs

4.1 Indicateurs normalisés

Pour appuyer le Cadre des résultats, la GWI-AO inclura un ensemble normalisé d'indicateurs dans son travail de S&E. Ces indicateurs normalisés formeront probablement une petite partie du S&E requis pour chaque projet et doivent s'intégrer efficacement aux processus de S&E spécifiques aux projets.

Cette approche devrait permettre à la fois une bonne comparabilité entre les projets et programmes mais aussi encourager l'efficacité et la cohérence dans les procédures de suivi et évaluation. On a délibérément adopté une liste d'indicateurs relativement courte. C'est en partie pour éviter de surcharger les projets avec trop de demandes de données. Cependant, il est aussi vrai que les progrès réalisés par le programme seront plus facilement évalués en utilisant un petit nombre d'indicateurs judicieusement choisis qu'en essayant d'analyser et de comparer tous les détails du suivi de chaque projet. Inévitablement, il y a des éléments importants pour certains projets qui ne sont donc pas couverts par les indicateurs de programme ; néanmoins, tous les éléments qui sont essentiels à la réussite du programme et à la réalisation de ses objectifs y sont représentés.

Le tableau 5 résume les indicateurs, méthodes et fréquences appropriés ainsi que les responsabilités pour la collecte de données. Cette approche présente un avantage majeur en ce sens que la méthode de collecte de données peut être commune à plusieurs indicateurs différents (ainsi, une enquête auprès d'un ménage peut servir à collecter simultanément des informations sur chacun des indicateurs A à E).

Notez que pour le même indicateur, des méthodes différentes pourraient être employées à des intervalles différents. Par exemple, il est relativement facile d'évaluer le type de point d'eau disponible (et on peut donc le faire souvent) ; l'évaluation plus détaillée de l'utilisation des installations et de l'équité de leur accès pourrait être effectuée moins fréquemment, grâce à des entretiens, des groupes de réflexion, ou des témoignages.

Tableau 5. Indicateurs normalisés, y compris méthodes et fréquence de collecte
(voir la Section 5 pour une description des méthodes de collecte de l'information et la Section 6 pour une description détaillée des indicateurs)

Effet	Définition (voir 4.2)	Outils/méthodes (** = Outil principal de collecte de données; * = Aide à la triangulation)						Information collectée par	Fréquence de collecte	Utilisation de l'information
		Entretiens avec les ménages	Cartographie participative/ groupes de réflexion	Enquête de terrain	Entretien avec un informateur clé	Témoignages de changements				
A. Les gens consacrent moins de temps à la collecte de l'eau	Temps et distance pour la collecte au plus fort de l'utilisation en saison sèche	**	*	*				Facilitateurs communautaires, agents de terrain	État des lieux, puis annuellement	Communautés, encadrement du projet, partenaires
B. Les gens boivent toujours de l'eau salubre	Eau salubre disponible à la source et utilisée pour >90 % des besoins d'eau potable	**	*	*				Facilitateurs communautaires, agents de terrain	État des lieux, puis annuellement	Communautés, encadrement du projet, partenaires
C. Les communautés affichent des comportements améliorés en matière d'hygiène	Pas de défécation en plein air, selles des enfants éliminées sans risque, mains lavées après défécation et après s'être débarrassé des selles d'un enfant	**	**	*				Facilitateurs communautaires, agents de terrain	État des lieux, puis annuellement	Communautés, encadrement du projet, partenaires
D. Absence de conflits graves liés à l'eau	Prévalence de différends qui durent sur l'allocation de l'eau, son utilisation et son prix ; moyens de résoudre les conflits	*	**				*	Agents de terrain	État des lieux, puis tous les 2 ans	Encadrement du projet, partenaires
E. Les communautés participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de GRE	Jugement qualitatif du niveau d'habilitation de la base dans les processus GRE		**				*	Agents de terrain, chargés du S&E	État des lieux, puis annuellement	Encadrement du projet, partenaires

F. Actions pour assurer une qualité fiable de l'eau des rivières et de la nappe phréatique	Les systèmes de suivi fonctionnent et des données sont disponibles ; le statut environnemental s'améliore				*	**	*	Chargés du S&E, agence externe de suivi	État des lieux, puis tous les 2 ans	Encadrement du projet, partenaires
G. Actions pour assurer des niveaux pérennes de la nappe phréatique et du débit des rivières	Les systèmes de suivi fonctionnent et des données sont disponibles ; le statut environnemental s'améliore				*	**	*	Chargés du S&E, agence externe de suivi	État des lieux, puis tous les 2 ans	Encadrement du projet, partenaires
H. Les organisations du secteur travaillent ensemble de façon proactive à travers le bassin	Réunions régulières et initiatives communes en matière de GRE					**	*	Chargés du S&E	État des lieux, puis annuellement	Encadrement du projet
I. Communication et apprentissage dynamiques en matière de GRE au sein du bassin	Informations disponibles et projets de recherche en cours concernant la GRE					**	*	Chargés du S&E	État des lieux, puis annuellement	Encadrement du projet
J. Augmentation du niveau de ressources allouées à la GRE	Décrit l'appui (de toutes les sources) disponible pour les activités de GRE					**	*	Chargés du S&E	État des lieux, puis tous les 2 ans	Encadrement du projet
K. Importance et reconnaissance de la GRE dans les politiques générales et la stratégie	Institutions, politiques et plans pour la mise en œuvre d'une meilleure GRE					**	*	Chargés du S&E	État des lieux, puis tous les 2 ans	Encadrement du projet

4.2 Définitions des indicateurs

Cette section décrit en détail une proposition concernant un ensemble d'indicateurs normalisés. Ces indicateurs et les outils associés ont été développés en consultation avec le personnel de terrain et le Secrétariat de la GWI avant d'être testés sur le terrain et révisés durant le premier semestre de 2010.

Indicateur A : les gens consacrent moins de temps à la collecte de l'eau

Cet indicateur vise à mesurer l'accessibilité des points d'eau améliorés. Puisque les estimations de temps peuvent être vagues, en particulier pour des gens qui n'ont pas l'habitude de porter une montre, les agents de terrain devraient recueillir des données à la fois sur le temps et sur la distance pour la collecte de l'eau.

Le temps pris en compte devrait être celui d'un aller-retour, du domicile au point d'eau, pour la personne du ménage qui est le plus souvent chargée de la corvée d'eau. Il devrait inclure le temps d'attente au plus fort de la fréquentation du point d'eau (généralement tôt le matin ou tard dans l'après-midi).

La distance devrait être la distance approximative – pas la distance la plus courte (ligne droite) – de la maison au point d'eau. Elle devrait être mesurée en mètres.

Les données doivent être recueillies pendant la saison sèche. Le temps et les distances peuvent varier en fonction des saisons, mais si des informations complémentaires sur cette variabilité sont nécessaires, elles seront collectées dans le cadre d'une étude spécifique, plutôt que lors d'un suivi régulier.

Les projets de la GWI-AO doivent communiquer les résultats à la fois par rapport aux normes nationales (si elles existent) et à celles du programme. Si les normes nationales existent, les projets devraient indiquer le pourcentage de la population cible du projet conforme à la norme (par exemple x % de population à moins de 500 m du point d'eau). Les projets doivent toujours donner le pourcentage de la population cible du projet ayant accès à l'eau potable dans un délai de 30 minutes. (Les études suggèrent que la quantité d'eau utilisée ne varie pas beaucoup si le point d'eau est situé entre 3 et 30 minutes de la maison. Si le point d'eau est plus éloigné, la quantité d'eau utilisée diminue, et cela peut avoir des effets néfastes sur la santé.)

16

Indicateur B : les gens boivent toujours de l'eau salubre

Cet indicateur comprend trois aspects distincts : la disponibilité de l'eau à la source ; la pureté de l'eau ; et l'utilisation exclusive d'une source propre.

Pour un **suivi régulier**, à moins qu'il n'existe une information claire prouvant le contraire, la GWI-AO suppose que certains types de sources d'eau potable fournissent de l'eau salubre.² Il s'agit des forages, des puits tubulaires, des puits protégés creusés à la main, des systèmes d'adduction d'eau, des sources protégées et des eaux de pluie. Les sources d'eau qui sont supposées *ne pas* fournir d'eau salubre comprennent les puits et sources non protégés, les charrettes, les camions-citernes et les sources d'eau de surface. On suppose en outre que, si les gens ont accès à la source, ils en feront usage. Si la source n'est pas fonctionnelle *au moment de la visite de contrôle*, elle ne peut être prise en compte comme source d'eau salubre.

Pour **l'état des lieux et autres enquêtes d'évaluation**, des informations plus détaillées sur la qualité de l'eau à la source sont requises. Cela inclut les résultats des analyses bactériologiques et chimiques. Les paramètres qui doivent être évalués sont les suivants :

- coliformes fécaux (Nota : il s'agit du **nombre** de coliformes fécaux et pas simplement du constat « présents/absents »)
- conductivité
- fluorures
- arsenic³

2. Toutefois, s'il est reconnu qu'un forage présente une concentration excessive de fluorure, par exemple, il devrait être exclu des sources d'eau salubre.

3. Chaque projet doit faire une évaluation technique initiale afin de déterminer si l'arsenic risque de poser un problème dans la zone de projet. Si le projet peut démontrer qu'il est déjà admis que l'arsenic est absent, la mesure de ce paramètre n'est pas exigée.

Les gestionnaires de projet doivent être en mesure de démontrer, à la satisfaction du Secrétariat, que la qualité de l'eau répond à ces normes pour qu'elle soit considérée comme salubre. Si d'autres paramètres sont connus ou soupçonnés de constituer un problème important dans la région, ils doivent également être analysés.

Les évaluations devraient rendre compte plus en détail de la fiabilité de l'approvisionnement ; la fonctionnalité de la source sera alors jugée selon les trois niveaux d'appréciation suivants : a) toujours ou presque toujours hors service ; b) fournit habituellement suffisamment d'eau ; c) fournit toujours ou presque toujours suffisamment d'eau.

Les évaluations doivent aussi déterminer si les ménages *utilisent* toujours, ou presque toujours, la source d'eau potable.

Dans ce contexte, l'expression « fournit habituellement suffisamment d'eau » veut dire que la source fournit une quantité suffisante d'eau au moins 6 jours par semaines et au moins 11 mois par an. (Des questions détaillées concernant la disponibilité de l'eau doivent être posées au sein des groupes de réflexion.)

Les projets de la GWI-AO doivent rendre compte du pourcentage de la population buvant de l'eau qui répond aux normes indiquées.

Notez que tous les renseignements sur la qualité de l'eau sont pris à la source. Si des données supplémentaires sur la qualité de l'eau consommée par les ménages sont requises, cela fera l'objet d'une étude complémentaire.

Indicateur C : les communautés affichent des comportements améliorés en matière d'hygiène

Les critères pour juger l'évolution des comportements en matière d'hygiène sont les suivants :

- pas de défécation en plein air ;
- les selles des nourrissons et des enfants de moins de trois ans sont éliminées sans risque ;
- lavage des mains après défécation et après s'être débarrassé des selles des enfants.

17

La plupart des communautés ont des zones désignées pour la défécation en plein air. Celles-ci devraient être repérées au cours de l'exercice de cartographie communautaire. Les zones doivent ensuite être examinées par les enquêteurs pour savoir comment elles sont réellement utilisées. L'élimination de la pratique de défécation en plein air est devenue un objectif populaire des programmes d'assainissement ces dernières années (par le biais des campagnes « d'assainissement total » de divers types). Il reste un bon indicateur de progrès en matière d'hygiène.

L'objectif de la question concernant les selles des enfants est de déterminer comment les excréments de tous les enfants de moins de trois ans au sein du ménage ont été éliminés lors des dernières défécations. L'élimination sans risque des matières fécales des enfants revêt une importance toute particulière parce que les selles d'enfants sont la cause la plus probable de contamination fécale dans l'environnement immédiat des ménages.

La méthode d'évacuation préférée, c.-à-d. celle qui a le plus de chance d'assurer la protection de l'environnement domestique de la contamination fécale, consiste à mettre ou rincer les selles dans les toilettes/latrines. Les enquêteurs devront également examiner la concession des ménages de l'échantillon et les environs, pour vérifier l'absence de matières fécales de nourrissons ou de jeunes enfants.

Le lavage des mains sera jugé lors de l'entretien avec le ménage. On demande au répondant s'il y a un endroit spécifique où les membres de la famille se lavent le plus souvent les mains ; dans l'affirmative, l'enquêteur demande à voir l'endroit. Aucun indicateur infaillible n'a été développé pour le lavage des mains, qu'il est difficile de mesurer, mais cette ligne de questionnement suit

les recommandations du Programme commun de surveillance (JMP), qui a examiné les recherches disponibles pour conclure qu'il s'agit d'un moyen pratique de collecter des données utiles. Dans de nombreuses cultures tout comme dans les bidonvilles surpeuplés, il se peut qu'il n'y ait pas de lieu spécifique pour se laver les mains. On utilise plutôt un objet mobile, par exemple un seau, une baignoire, un récipient quelconque ou une bouilloire, pour que les gens se lavent ou se rincent les mains. Il est important de répertorier ces objets mobiles utilisés pour le lavage des mains, même si la recherche a montré que le risque de maladie est réduit quand c'est un endroit fixe qui est utilisé où il y a de l'eau et du savon.

Les projets de la GWI-AO doivent signaler les communautés qui pratiquent très souvent la défécation en plein air, celles où elle est limitée et celles où elle est totalement absente. Ils doivent rapporter le nombre et le pourcentage de ménages éliminant sans risque les fèces des enfants et affichant de bonnes pratiques en matière de lavage des mains.

Indicateur D : absence de conflits graves liés à l'eau

Cet indicateur qualitatif nécessite de porter un jugement sur la gravité des désaccords ou des frictions entre les usagers de l'eau et de déterminer dans quelle mesure la consommation d'eau en est la cause première. Le degré de gravité est perçu de différentes façons d'une personne à une autre et il est donc essentiel d'utiliser la triangulation pour avoir plusieurs points de vue sur la situation. Les entretiens avec les ménages seront utilisés pour comprendre la perception d'un certain nombre de personnes dans chaque communauté, tandis que des groupes de réflexion auront une vue plus mesurée ; une « évaluation institutionnelle » émanant des informateurs clés permettra de se faire une idée du point de vue communautaire.

Par « grave », on entend un conflit qui est jugé créer et maintenir une tension ou du ressentiment entre deux parties sur une période de plus d'un mois et en raison duquel au moins un ménage est privé d'eau potable. Par « conflit », on désigne un différend concernant une utilisation appropriée de l'eau, l'accès à l'eau, sa distribution ou encore son prix.

L'état des lieux sera utilisé pour explorer et comprendre les conflits actuels ou potentiels, ainsi que les moyens existants pour les anticiper, les contrôler ou les résoudre. Le conflit sera examiné à la fois avec les ménages et avec des informateurs clés. L'évolution des principales préoccupations identifiées dans l'état des lieux sera suivie au fil du temps.

Indicateur E : les communautés participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de GRE

Cela nécessite de porter un jugement qualitatif sur le degré d'habilitation des citoyens vis-à-vis de la planification et du processus décisionnel. L'Outil 3 s'appuie sur l'expérience du programme GWI-AE en modifiant ses outils d'évaluation instantanée, mais il utilise également les propositions formulées lors de la rencontre GWI-AO à Bamako. Il facilite l'enregistrement de jugements qualitatifs classés. Le classement permet de regrouper les jugements. Les explications relatives à chaque échelon de la matrice de l'outil décrivent comment porter des jugements de manière cohérente.

Indicateur F : actions pour assurer une qualité fiable de l'eau des rivières et de la nappe phréatique

L'indicateur initialement proposé est un indicateur de l'état de l'environnement : la qualité fiable de l'eau des rivières et de la nappe phréatique. Il est approprié comme indicateur à plus long terme mais il est trop optimiste de le prendre en compte comme effet dans les premières phases du programme et il est difficile à mesurer. Toutefois, il serait bon de mesurer les étapes intermédiaires qui pourraient conduire à cet effet à long terme. Nous proposons donc des indicateurs de processus, comme suit :

- La disponibilité d'informations fiables sur la qualité de l'eau : c'est là un préalable pour avoir une qualité durable de l'eau. Il appartient à chaque projet de choisir la gamme de

renseignements nécessaires pour déterminer si la qualité de l'eau est bonne ou mauvaise. Le projet devrait enregistrer les informations qu'il estime nécessaires, de manière à pouvoir porter des jugements cohérents dans la durée. Des paramètres et des normes spécifiques devraient être choisis, comme c'est le cas pour l'eau potable. Ceux-ci pourraient être prescrits par des organismes nationaux ou internationaux.

- L'existence d'un système approprié et durable de suivi de la qualité de l'eau : des critères d'appréciation devront être documentés de manière à déterminer ce qui est jugé « approprié » et « durable », pour pouvoir porter des jugements cohérents dans la durée sur les progrès accomplis.
- L'existence et la mise en œuvre d'un plan d'action pour maintenir et/ou améliorer la qualité de l'eau.

Indicateur G : actions pour assurer des niveaux pérennes de la nappe phréatique et du débit des rivières

La pérennité des niveaux de la nappe phréatique (et des débits des rivières associés) est elle aussi un indicateur approprié à long terme de l'état de l'environnement, qui devrait être pris en compte dans les phases ultérieures des programmes GWI-AO. Encore une fois, il sera judicieux de mesurer les processus intermédiaires qui pourraient faciliter l'obtention de cet effet à plus long terme.

Nous proposons la liste suivante :

- existence d'informations fiables sur le niveau de la nappe phréatique ;
- existence d'informations fiables sur le débit des eaux de surface ;
- système en place pour un suivi approprié et durable des nappes phréatiques et des débits ;
- existence d'un plan d'action pour maintenir et/ou améliorer le niveau de la nappe phréatique et les débits fluviaux ;
- la documentation, chaque saison, des niveaux d'eau dans les puits, qu'ils soient nouveaux ou réhabilités.

19

Indicateur H : les organisations du secteur travaillent ensemble de façon proactive à travers le bassin

Cet indicateur nécessite un jugement qualitatif, de la part de l'encadrement du projet et des organisations partenaires, de l'état de l'activité et de la collaboration en matière de GRE. Des sous-indicateurs appropriés sont énumérés dans l'outil de suivi (voir Outils en Annexe), y compris :

- la fréquence des réunions et des communications qui traitent de la GRE ;
- la gamme d'organisations (agences gouvernementales, ONG, organisations communautaires, agences internationales) qui assistent aux réunions ;
- l'existence d'une collaboration croissante sur les projets ayant trait à la GRE.

Indicateur I : communications et apprentissage dynamiques en matière de GRE au sein du bassin

Comme l'indicateur H, celui-ci est aussi un jugement qualitatif, et des sous-indicateurs appropriés sont énumérés dans l'outil de suivi. Parmi les sous-indicateurs figurent :

- une gamme d'informations disponibles grâce aux partenaires du projet et aux agences gouvernementales ;
- le nombre et l'éventail de projets de recherche et d'apprentissage.

Indicateur J : augmentation du niveau de ressources allouées à la GRE

Cet indicateur mesure le soutien accordé à la GRE par les gouvernements, les planificateurs et les institutions de financement ; il se base sur les données suivantes :

- le niveau de financement public investi dans la GRE (appui budgétaire), tant au niveau du district ou de la commune qu'au niveau provincial ;
- le nombre et l'échelle des projets de GRE appuyés par des ONG.

Nous proposons que cela soit mesuré en utilisant des indicateurs de processus institutionnel, comme proposé par le GWP. L'Outil 3 de la GWI-AO comprend des questions pertinentes (le format s'inspire de l'Outil F de la GWI-AE).

Indicateur K : importance et reconnaissance de la GRE dans les politiques générales et la stratégie

Cet indicateur est une deuxième mesure de l'importance accordée à la GRE par les gouvernements et les institutions de financement ; il peut être mesuré par :

- l'importance accordée à la GRE dans les politiques gouvernementales et la planification sectorielle au niveau national ;
- l'existence et l'autorité des organes nationaux, provinciaux et du district ou de la commune chargés de la supervision de la GRE.

Nous proposons qu'il soit mesuré en utilisant des indicateurs de processus institutionnel, comme proposé par le GWP. Là encore, l'Outil 3 de la GWI-AO comprend des questions pertinentes.

Indicateur L : efficacité opérationnelle du programme

Dans un premier temps, l'efficacité opérationnelle et les niveaux de service des projets mis en œuvre n'ont pas été pris en compte au niveau stratégique, mais il serait opportun d'envisager d'ajouter ce critère comme un indicateur mesurable de la réussite du programme GWI-AO.⁴ Pour y parvenir, on pourrait mesurer ce qui suit :

- le coût par habitant des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène fournis ;
- l'utilisation de méthodes et technologies appropriées et durables ;
- l'opinion des pairs concernant la pérennité et la pertinence.

4. Un outil approprié pourrait être élaboré à partir des Outils D et H de la GWI-AE.

Méthodes et outils de collecte de données

Cette section présente une brève description des méthodes appropriées de collecte de données et outils associés ; un modèle pour chaque outil est également inclus à l'Annexe A. Pour chaque outil de collecte de données, il est donné la liste des indicateurs pour lesquels il doit être utilisé. Notez que chaque indicateur est associé à plusieurs outils. Ce point est important à des fins de validation ou de triangulation, puisque l'utilisation d'un seul outil peut ne pas donner une image complète. C'est le tableau 5 qui devrait être utilisé pour la planification des activités de S&E. Nous supposons que le personnel de S&E s'est familiarisé avec les principes et la pratique des outils participatifs les plus communs et cette section n'est pas destinée à servir de guide complet à leur application. Les chargés de projet devraient s'assurer que les travailleurs de terrain comprennent l'utilisation de chaque outil pour les indicateurs pertinents, comme le montre le tableau 5. En particulier, l'importance de la participation, non seulement dans la collecte des données, mais aussi dans l'analyse des données et dans l'appréciation des résultats, ne doit pas être négligée. D'ailleurs, l'Encadré 5 le souligne.

Encadré 5. Utilisation des outils participatifs

« Les discussions et les échanges réellement intéressants autour des portraits de famille ont eu lieu lorsque nous les avons restitués au village (après avoir raccourci les portraits et enlevé les informations jugées trop personnelles par le ménage) et à un atelier au niveau du district (après avoir changé les noms). Les portraits peuvent être un puissant outil pour communiquer avec les autorités locales et les services techniques de l'État. »
Mary Allen, Sahel Eco

5.1 Le choix des communautés et des ménages du sondage

C'est le choix des communautés pour une évaluation (y compris un état des lieux) qui est abordé ici. Pour les travaux de suivi, toutes les communautés qui ont des projets actifs seront incluses.

Chaque projet national prévoit de travailler dans de nombreux villages. Les activités seront planifiées selon des phases d'environ 3 ans chacune et chaque phase prendra pour cible un groupe de villages différent. Il sera rendu visite à tous les villages d'intervention dans le cadre de la préparation des activités et cet exercice sera lié à la collecte des données de l'état des lieux et du sondage ultérieur.

Encadré 6. Définition des termes statistiques

La population (population type) signifie l'ensemble du groupe (des ménages, des villages, des exploitations agricoles, etc.) d'où provient l'échantillon. (A noter qu'il ne s'agit pas nécessairement de personnes.)
L'échantillon signifie le groupe (de ménages, de villages, d'exploitations agricoles, etc.) qui est interrogé ou auquel on rend visite.
La base de sondage signifie la liste de tous les éléments de la population type (p. ex. la liste de villages ou une carte de la communauté sur laquelle sont marqués et numérotés tous les ménages).
Les strates sont les sous-groupes que l'enquêteur souhaite comparer entre eux.

Élaboration de la base de sondage

Il sera rendu visite à tous les villages d'intervention du projet afin de préparer des plans d'action villageois. Un des éléments de cette visite doit être la tenue d'un exercice participatif, grâce auquel est élaborée une carte de tous les ménages du village (et des ressources du village). Il vaut la peine d'allouer des ressources importantes à cet exercice car les bases de sondage de moindre qualité sont très préjudiciables à la qualité des statistiques de l'échantillon.

L'information à collecter doit comprendre une liste complète de tous les ménages du village. Les données des ménages doivent comprendre des informations de base telles que le nom et le sexe du chef de ménage.

Étant donné que la définition d'un ménage varie en Afrique de l'Ouest, là où les familles étendues vivent souvent ensemble dans des concessions partagées, chaque projet adoptera la définition nationale standard, telle qu'utilisée par l'agence nationale de la statistique et du recensement.

Définition des strates

Le projet doit pouvoir comprendre la différence entre les effets qu'il exerce sur les groupes plus vulnérables et ses effets sur les moins vulnérables. De cette façon, la conception du projet pourra être adaptée pour faire en sorte que les avantages touchent les plus vulnérables. Les données doivent donc faire la distinction entre ces groupes ou *strates*.

Les critères de stratification (degrés de richesse et de bien-être, regroupement socio-économique ou ethnique, etc.) seront développés dans chaque zone de projet ; dans la mesure du possible, ils doivent utiliser des données objectivement vérifiables telles que l'occupation principale ou les principaux biens domestiques. Les ménages de chaque village seront ensuite alloués à des strates conformément à ces critères. Pour chaque strate, il est nécessaire d'avoir des échantillons de tailles similaires afin d'assurer la fiabilité statistique.

Pour les besoins du suivi au niveau du programme, il est suffisant de déterminer deux strates (plus vulnérables et moins vulnérables).

Nombre total de ménages à sonder

Pour avoir un résultat statistiquement fiable, la taille de l'échantillon dépend du niveau probable « d'adoption » des comportements promus. Pour n'importe quelle taille de population type, si vous voulez mesurer un niveau d'adoption de l'ordre de 50 % avec un niveau de confiance de 95 % et une précision de plus ou moins 5 %, vous avez besoin d'un échantillon d'une taille de 384.⁵

Pour un pourcentage d'adoption beaucoup plus petit ou plus grand (10 % ou 90 % par exemple), la taille de l'échantillon serait de 138. Dans ces deux cas, le projet serait en mesure de dire que les résultats de son enquête sont une estimation raisonnable de la valeur réelle de la population, correcte à plus ou moins 5 %, dans 95 % de tous les échantillons possibles.

À partir de la taille de ces échantillons, nous pouvons constater qu'il est plus facile de mesurer une proportion « extrême » que de mesurer une proportion qui s'approche de 50:50, néanmoins, le programme doit permettre de mesurer ce dernier cas, en ne perdant pas de vue que toutes les questions posées ne donneront pas les mêmes proportions d'adopteurs. La taille de l'échantillon de 384 est donc appropriée.

Sachant qu'on court le risque de ne pas pouvoir interroger tous les ménages choisis (p. ex. des personnes peuvent refuser de répondre ou être indisponibles), chaque projet doit viser un échantillon minimal pour l'ensemble de la zone d'intervention du projet d'au moins 400 ménages.

Les strates

L'utilisation des différentes strates peut augmenter le nombre total de l'échantillon.

L'un des intérêts du projet est d'essayer de déterminer si les ménages diffèrent dans leur taux d'adoption en fonction de leur niveau de pauvreté ou leur degré de marginalisation, d'où le besoin de stratification. En utilisant des hypothèses assez modestes d'effets probables (p. ex., 10 % de tous les ménages suivent déjà les pratiques prônées par le projet mais 30 % des ménages les adoptent suite aux activités du projet), on arrive à un nombre de ménages par strate qui ne devrait pas faire moins de 25.

Si l'on considère l'ensemble de la zone d'intervention du projet, 25 ménages par strate avec deux strates donnent un total de 50 ménages seulement, ce qui est bien en deçà de l'exigence de 400 ménages au total. Ainsi, pour la population type de l'ensemble de la zone d'intervention,

5. La conclusion n'est pas intuitive, mais les théories de la statistique nous enseignent que la taille de l'échantillon n'est pas dépendante de la taille de la population.

les données collectées auprès de 400 ménages permettront au projet de tirer des conclusions robustes sur les différences entre les strates. Toutefois, si le projet veut estimer les différences dans les taux d'adoption par strate à l'intérieur de chaque village, il sera nécessaire de procéder avec plus de circonspection.

Par exemple, si un projet travaille avec 8 villages et des échantillons de 25 ménages dans chacune des deux strates pour chaque village (ce qui suffit pour estimer les différences entre les strates pour chaque village), il y aura donc 8 villages avec un échantillon de 50 ménages dans chacun, ce qui donnera une taille totale d'échantillon de 400, ce qui est égal à la taille minimale d'échantillon proposée ci-dessus.

Si un projet travaille dans moins de 8 villages, il doit augmenter le nombre de ménages sondés dans chaque strate pour atteindre le total global de 400.

Si un projet travaille dans plus de 8 villages, il est possible de réduire le nombre de ménages sondés par village, pourvu que l'enquête soit toujours menée dans un total de 400 ménages. Toutefois, ces chiffres valent uniquement pour le suivi au niveau du programme. Si le projet (pour les besoins du suivi au niveau national) veut connaître les différences entre les strates dans chaque village, il devra conserver la règle de 25 ménages par strate dans chaque village et devra donc augmenter le nombre total de ménages sondés.

Échantillonnage des villages dans la zone d'intervention du projet

Pour l'état des lieux, il est nécessaire de mener des recherches dans tous les villages d'intervention, tout d'abord parce que les données seront de toute façon requises pour la planification du projet mais aussi parce que le processus de recherche participative fera partie de la mobilisation communautaire. Toutefois, pour les enquêtes ultérieures, il ne sera pas nécessaire de mener des recherches dans tous les villages. Surtout après la première phase, il pourrait y avoir de nombreux villages d'intervention. Pour les enquêtes ultérieures, il sera toujours important de maintenir un échantillon total minimal de 400 ménages, mais cela pourra être limité à 8 villages (au minimum). Donc, pour les évaluations ultérieures, il se peut qu'il soit nécessaire de choisir les villages à évaluer. Pour ce faire, les projets utiliseront un échantillonnage avec probabilité proportionnelle à la taille, c'est-à-dire qu'ils veilleront à ce que la probabilité de sélection d'un village soit proportionnelle au nombre total de ménages dans le village. Par exemple, un village comptant 600 ménages devrait avoir deux fois plus de chances d'être choisi qu'un village ayant 300 ménages. Cela garantit que chaque ménage de la zone d'intervention du projet ait une chance égale de sélection (pour un exemple, voir l'Encadré 7).

23

Encadré 7. Échantillonnage avec probabilité proportionnelle à la taille

Les chances d'être choisi de chacun des villages doivent être proportionnelles au nombre de ménages. Par exemple, supposons que le projet ait besoin de sonder trois villages et que la zone du projet comprenne un total de dix villages, comptant respectivement 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900 et 1 000 ménages (5 500 ménages en tout). Le dernier village devrait avoir dix fois plus de chances d'être choisi que le premier. Une façon d'y parvenir est d'affecter des numéros aux villages puis de choisir les numéros au hasard. Dans cet exemple, nous affecterions le no. 1 au premier village, no. 2 et 3 au second, no. 4, 5 et 6 au troisième, et ainsi de suite jusqu'à affecter les numéros 46 à 55 au plus grand village. Ensuite, nous tirerions les numéros au hasard parmi ceux affectés, jusqu'à ce que trois villages soient sélectionnés.

Échantillonnage des villages hors de la zone d'intervention

Les enquêtes menées dans les villages où le projet n'intervient pas ne seront pas conçues de manière à fournir des résultats statistiquement fiables. Ces villages seront choisis pour leur proximité aux villages d'intervention, afin que les changements observés dans les connaissances, les attitudes et les pratiques dans ces villages voisins puissent être évalués en vue d'identifier les impacts possibles des activités du programme. Il n'est pas nécessaire de faire une stratification dans ces villages.

Échantillonnage des ménages

Cette approche a des implications pour la sélection des ménages dans chaque strate. Pour garantir des chances égales et connues de sélection, il est préférable de classer tous les ménages en fonction de la caractéristique étudiée (plutôt que de créer deux ou trois groupes) puis de définir les strates comme étant, respectivement, la moitié supérieure et la moitié inférieure. Cette méthode ne sera peut-être pas possible si les critères ne permettent pas de faire un classement par rang, sur une échelle continue. Toutefois elle est avantageuse s'il est possible de définir les strates pour qu'elles aient une taille analogue (nombre de ménages).

La sélection finale des ménages peut se faire soit par simple échantillon aléatoire soit par un échantillon linéaire systématique. Chaque projet peut décider laquelle des deux méthodes il préfère, bien que le sondage systématique linéaire soit souvent plus rapide sur le terrain (et pour la documentation en vue d'archivage par le projet).

Le processus est résumé dans le tableau 6.

Étape	Notes
1. Choisir les critères de stratification	Le programme exige deux strates – plus vulnérables et moins vulnérables
2. Choisir des villages à sonder	L'état des lieux s'étend sur tous les villages de la zone d'intervention. Les évaluations ultérieures concerneront au moins 8 villages de la zone d'intervention (ou un minimum de 400 ménages au total), choisis par échantillonnage avec probabilité proportionnelle
3. Choisir des ménages dans chaque village	Répartir les ménages entre les strates ; choisir 25 ménages dans chaque strate, à l'aide d'un échantillonnage aléatoire simple ou d'un sondage systématique

Les phases ultérieures

Au fur et à mesure que le projet se développe, le nombre de villages de la zone d'intervention augmentera. Il sera important de maintenir les enquêtes dans quelques-uns des villages initiaux, pour permettre au projet et au programme d'apprécier la continuité et la pérennité des effets et de faire des comparaisons dans le temps. Les évaluations menées au cours des phases 2 et 3 comprendront donc certains des villages d'intervention des phases antérieures. (Nous supposons que tous les nouveaux villages d'intervention seront inclus dans l'état des lieux lorsqu'ils viendront s'ajouter au programme). Le nombre de villages et de ménages qui seront sondés dans telle ou telle phase dépendra des comparaisons à l'étude ; les détails seront précisés vers la fin de la phase 1.

5.2 Méthodes participatives (changements au niveau communautaire)

Les méthodes participatives sont particulièrement utiles pour mesurer les changements au niveau communautaire, y compris les changements de comportement et la perception quant à l'utilisation des ressources en eau.

Méthode 1 : entretiens avec les ménages

Les entretiens avec les ménages sont appropriés en tant que méthode principale pour les indicateurs A, B, C et comme méthode complémentaire pour D et E. Un modèle d'entretien, adapté à la couverture des indicateurs normalisés de la GWI-AO, est fourni dans l'Outil 1 de la GWI-AO.

Une enquête auprès des ménages fournira des informations sur une série de questions et d'indicateurs de performance, y compris le temps et la distance pour la collecte de l'eau, le type de source utilisée pour l'eau potable, le lavage des mains et les comportements sanitaires. Les ménages choisis répondent à une série de questions, qui peut faire partie d'une étude plus

étendue ou d'une autre enquête sur les ménages que réalise le projet (voir la Section 5.1 pour le choix des ménages). La personne qui répond doit être celle qui est principalement responsable des questions liées à l'eau et l'hygiène au sein du ménage – le plus souvent, il s'agit d'une femme.

Méthode 2 : les groupes de réflexion

Les groupes de réflexion et la cartographie participative (voir ci-dessous) sont des méthodes importantes pour les indicateurs C, D et E et également utiles pour A et B.

Les groupes de réflexion permettent de recueillir des informations qualitatives en posant des questions à un groupe de personnes sur leur attitude à l'égard d'un service ou d'un produit à fournir. Les questions sont posées dans un cadre collectif interactif où les participants sont libres de parler avec les autres membres du groupe. La méthode nécessite l'utilisation d'enquêteurs bien formés pour orienter les débats. La taille idéale d'un groupe se situe entre 8 et 12 membres. Si plusieurs groupes de réflexion sont organisés, ils doivent tous employer la même méthodologie et les mêmes questions afin de produire des réponses comparables qui puissent être extrapolées pour faire une analyse globale. Nous ne fournissons pas une description détaillée de cette méthode ici, car elle est fréquemment utilisée et généralement comprise. Toutefois, un aide-mémoire concernant les groupes de réflexion est fourni dans l'Outil 6 de la GWI-AO. Une bonne description de la méthode figure dans Rietbergen-McCracken et Narayan (1998), p. 270.⁶

Choix des participants aux groupes de réflexion

Les discussions des groupes de réflexion doivent être répétées avec les différents sous-groupes communautaires qui sont pertinents pour le projet, p. ex. hommes/femmes, agriculteurs/éleveurs, ménages plus riches/ménages plus pauvres.

Méthode 3 : cartographie participative

La cartographie participative est une méthode informelle pour recueillir et représenter visuellement l'information sur la présence, la distribution, l'accès et l'utilisation des ressources dans le domaine économique et culturel d'une communauté spécifique. C'est un outil simple, facile à adopter et à reproduire au niveau communautaire. Il devrait être effectué avec un groupe de réflexion sélectionné, des membres de la communauté bien informés, qui constituent un échantillon représentatif de la population. Une description détaillée de la méthode figure dans Rietbergen-McCracken et Narayan (1998), p. 145.⁶ Elle devrait être utilisée, par exemple, pour déterminer l'emplacement des points d'eau (à la fois salubres et non réhabilités), les zones de défécation en plein air et le débat sur leur utilisation au fil du temps. Pour l'état des lieux, la carte doit ensuite être utilisée afin d'axer le débat sur l'utilisation des différents points d'eau à différents moments et dans différents buts ; ou sur l'utilisation des zones de défécation et la proportion de la population qui y a recours (comparée aux latrines). Un aide-mémoire des éléments qui doivent être inclus dans la cartographie pour les besoins du programme est fourni dans l'Outil 5 de la GWI-AO.

5.3 Questionnaire structuré à l'intention des institutions

Méthode 4 : entretiens structurés avec des informateurs clés en utilisant des questionnaires au niveau approprié

Cette méthode est utile en tant que principale source de données pour les indicateurs F, G, H, I, J et K, et comme source complémentaire de données pour les indicateurs D et E.

L'approche consiste à utiliser un questionnaire structuré dans lequel les réponses des personnes interrogées sont enregistrées. Un questionnaire selon un format fixe permet la saisie des données dans une base de données structurée, moyennant un minimum de manipulation pour qu'il soit prêt à la validation et l'analyse.

6. <http://books.google.co.uk/books>



Les pompes solaires alimentent les adductions d'eau sommaires dans les villages

Cela permettra, par exemple, de vérifier auprès d'informateurs clés l'absence de conflit ou l'efficacité du suivi des ressources en eau, grâce à des entretiens structurés avec les comités locaux au niveau du village, les comités de district/commune ou de bassin et les autorités provinciales. L'Outil 2 de la GWI-AO fournit un modèle de questionnaire au niveau communautaire, ainsi qu'un système de notation pour les réponses. L'Outil 3 de la GWI-AO fournit un formulaire similaire pour une utilisation au niveau du district/de la commune ou à un niveau supérieur. Ces deux outils s'inspirent fortement d'outils similaires développés par la GWI en Afrique de l'Est.

26

L'état des lieux et les évaluations doivent utiliser ces outils à différents niveaux : communauté, commune ou district et bassin. Le suivi doit être effectué au niveau de la commune ou du district.

5.4 Suivi par enquête de terrain

Ces méthodes sont appropriées en tant qu'outils secondaires pour les indicateurs A, B, C, F et G.

Méthode 5 : méthodologies d'enquête de terrain

Les enquêtes et les observations de terrain sont utilisées pour les indicateurs qui peuvent être mesurés directement sur le terrain. Elles sont utiles aussi bien pour les mesures indépendantes que pour la vérification des informations recueillies lors des entretiens et à l'aide de questionnaires (tels que décrits plus haut).

La GWI-AO utilisera l'enquête et les observations de terrain comme suit :

- **Le temps mis pour la collecte de l'eau** : observation directe du temps de collecte de l'eau au plus fort de son utilisation, afin de vérifier les estimations faites par les ménages. L'agent de terrain passera suffisamment de temps à chaque point d'eau dans chaque communauté évaluée, pour mesurer les temps d'attente au plus fort de la collecte d'eau, c.-à-d. généralement tôt le matin.
- **La distance pour atteindre le point d'eau** : si le matériel est disponible, les distances séparant les ménages interrogés du point d'eau peuvent être mesurées à l'aide d'un GPS ; sinon, la distance peut être estimée à partir de cartes et de photographies aériennes (p. ex. Google Earth). La distance doit être enregistrée pour chaque ménage interrogé. Sauf dans les cas où on fait un grand détour en marchant (p. ex. pour éviter un ravin ou un marécage), la distance en ligne droite (à vol d'oiseau) de l'habitation au point d'eau est suffisamment précise.

- **Qualité de l'eau** : des échantillons d'eau seront prélevés à chaque point d'eau amélioré afin de vérifier s'il fournit de l'eau de qualité. Ces échantillons seront prélevés et analysés selon les bonnes pratiques en vigueur dans le pays. L'eau de chaque point d'eau amélioré sera analysée pour déterminer sa qualité bactériologique et chimique.
- **Défécation en plein air** : dans chaque communauté, l'agent de terrain effectuera une inspection à pied des sites désignés ou des zones de défécation en plein air et notera la propreté relative et la prévalence de matières fécales non enfouies dans ces zones.
- **État de l'environnement** : l'agent de terrain effectuera une brève visite de tous les sites dans lesquels des changements environnementaux liés à la qualité et à la disponibilité de l'eau ont été identifiés par la communauté ; il s'agira probablement de changements importants de la végétation ou du débit d'eau.
- **Niveaux de la nappe phréatique** : dans la mesure du possible, les agents de terrain mesureront également le niveau de la nappe phréatique à des endroits précis. Les puits creusés à la main sont généralement des endroits où cela peut se faire assez facilement. L'agent de terrain enregistrera la position d'un point de repère (point de référence fixe et identifiable) et la distance pour atteindre l'eau à partir de ce point de repère.

Un aide-mémoire destiné aux enquêtes et observations de terrain est fourni dans l'Outil 7 de la GWI-AO.

5.5 Histoires vécues ou témoignages de changement

Méthode 6 : histoires vécues

Les histoires vécues sont bien indiquées pour la collecte de données secondaires concernant tous les indicateurs.

Elles ont pour rôle de fournir des portraits de famille évocateurs – des exemples de certains aspects intéressants des changements intervenus au niveau des populations du projet. Les ménages devraient être choisis parmi les groupes vulnérables ; une visite leur sera rendue chaque année pour s'enquérir des changements dans leur vie qui sont attribuables aux activités du projet. Les entretiens doivent faire l'objet de courts rapports écrits (seulement deux à trois paragraphes). Chaque projet doit fournir les histoires communautaires vécues d'au moins trois familles. L'Outil 4 de la GWI-AO (qui s'inspire un peu de l'Outil C de la GWI-AE) fournit des indications plus détaillées sur la façon de documenter les histoires vécues.

Les portraits de famille doivent inclure des débats sur diverses questions et doivent utiliser une liste de contrôle pour s'assurer que toutes ont été abordées. Les questions devraient inclure l'usage des différents points d'eau, les conflits liés à l'utilisation d'eau, le temps et la distance pour collecter de l'eau, la qualité de l'eau potable, les pratiques d'hygiène, notamment l'élimination des selles des enfants, l'utilisation des latrines et la pratique du lavage des mains. Il est important de présenter les résultats aux familles pour vérifier les conclusions de l'agent de terrain. Il peut aussi être utile (comme décrit dans l'Encadré 4 plus haut) de soumettre les histoires vécues à la communauté pour débat (au besoin, sous couvert de l'anonymat).

Le processus de sélection des familles à des fins d'entretien est important et peut se faire par :

- les agents de terrain chargés d'identifier, grâce au processus d'état des lieux, un nombre restreint de ménages, censés représenter chaque communauté ;
- les chargés de projet qui identifient un nombre restreint de ménages ou de personnes jugées présenter un intérêt particulier. Par exemple, ils peuvent émaner d'un groupe spécifique marginalisé ; ou ils peuvent être susceptibles d'avoir des besoins d'eau contradictoires ou

encore des antécédents d'utilisation conflictuelle de l'eau. Ces ménages ou ces individus devraient ensuite être interrogés afin de comprendre leur expérience des conflits au sein de la communauté, ou entre communautés.

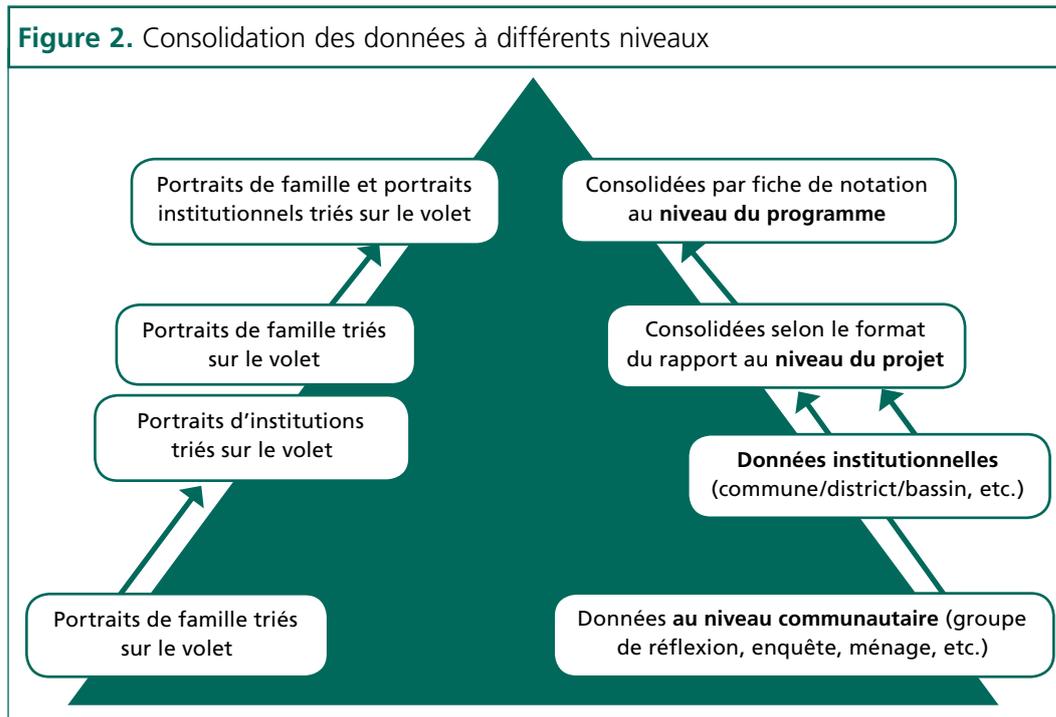
De même, on s'efforcera de recueillir les histoires vécues par les organismes du district ou du bassin responsables de la gestion des ressources en eau afin de comprendre leur évolution dans le temps et l'importance qui leur est accordée par d'autres départements ou autorités. Chaque projet national doit fournir deux ou trois histoires vécues par des organisations pertinentes.



Les pompes à motricité humaine India Mark II sont appréciées dans les petites communautés en Afrique de l'Ouest

Établissement de rapports et consolidation au niveau du programme

Le personnel du programme a besoin d'une vision claire des performances des différents projets et bassins en termes de changements environnementaux et socio-économiques. Cela nécessite une façon claire d'analyser et de présenter les données collectées à partir des indicateurs de suivi. Dans le cadre de l'analyse des données, le programme a besoin d'un processus de consolidation des données à différents niveaux. Cela constitue un vrai défi dès qu'on utilise des données qualitatives et participatives. On a recours à des cartes de notation pour la normalisation des données issues de divers sites et de différentes méthodes.



6.1 Établissement de rapports

Les rapports devraient suivre l'itinéraire présenté schématiquement ci-dessus (Figure 2).

- Les communautés (aidées par les agents de terrain) devraient documenter les effets identifiés lors des discussions pour chaque indicateur au moyen d'outils visuels (p. ex. des cartes), de tableaux ou de comptes rendus de réunion.
- L'équipe d'encadrement du projet devrait traduire ces résultats suivant les formats de rapport (normalisés) pour chaque indicateur et consolider les résultats au niveau du pays.
- Au niveau du programme, l'état d'avancement des indicateurs devrait être indiqué comme illustré ci-dessous.

Les projets devraient produire des rapports à partir des résultats obtenus avec les outils de collecte de données. Les résultats doivent être regroupés et introduits dans un mécanisme de reddition de comptes au niveau du programme, sous forme d'une simple base de données, conçue pour faciliter la saisie des données obtenues grâce aux outils développés pour le programme et produire des rapports pertinents à l'échelle nationale ou régionale. Le mécanisme ne portera que sur les données étudiées au niveau du programme (autrement dit, il ne sera pas conçu pour le S&E au niveau des projets) sachant que les différents pays et organisations auront leurs propres systèmes et leurs propres exigences en matière de compte rendu d'information au niveau du projet.

6.2 La consolidation des données

La consolidation au niveau du programme est relativement simple, à condition toutefois que les indicateurs soient bien définis, les méthodes de collecte de données cohérentes entre les pays, et les rapports nationaux de bonne qualité. La consolidation consiste à produire un tableau récapitulatif des indicateurs au niveau des pays avec une colonne supplémentaire qui fournit une mesure globale de la réussite du programme par rapport à chaque indicateur. Ce tableau suivrait le modèle du tableau 7.

Les analyses aux niveaux du projet et du programme devraient à la fois considérer la cohérence des données recueillies sur le même indicateur en utilisant des outils différents (c'est la « triangulation » des résultats) et fournir des commentaires succincts sur les écarts ou les points dignes d'intérêt. Les résultats de cette discussion peuvent servir à déterminer un score pour chaque indicateur, qui sera utilisé pour renseigner le tableau de consolidation.

L'approche la plus simple consiste à rassembler les différentes données dans un format grâce auquel les changements des indicateurs clés peuvent facilement être comparés. Nous proposons donc un système à trois couleurs de type « feux de signalisation » pour noter les indicateurs de performance clés au niveau du bassin versant. C'est un moyen bien établi pour traiter des indicateurs de performance clés, par exemple dans les Objectifs du Millénaire pour le développement. Le tableau 7 montre comment présenter les indicateurs dans ce type de système.

Le feu de signalisation est un pictogramme d'alerte simple. Il offre l'avantage d'être un symbole largement reconnu qui communique l'idée de « bon état » (vert), « état moyen » (jaune) ou « mauvais état » (rouge).

Tableau 7. Exemple de tableau de consolidation pour les indicateurs au niveau du programme

Indicateur	Pays A	Pays B	Pays C	Pays D	Pays E	Programme
A	rouge	jaune	rouge	vert	vert	jaune
B	vert	vert	vert	vert	rouge	vert
C	vert	jaune	vert	rouge	vert	jaune
D	vert	rouge	jaune	jaune	jaune	jaune
E	rouge	vert	rouge	rouge	jaune	rouge

Clé : valeurs basses – moyennes – élevées, en fonction de la note obtenue par chaque indicateur. Un « feu rouge » indique le besoin d'une action immédiate par l'encadrement.

Afin d'utiliser la consolidation par feu de signalisation de manière cohérente entre les projets, il faut dans un premier temps attribuer des scores aux indicateurs. Une façon simple d'y arriver est d'établir des valeurs cibles moyennes (la référence), basées sur les résultats de l'état des lieux et les effets attendus, puis de définir les valeurs qui sont considérées comme étant dangereusement basses (en dessous d'un seuil inférieur convenu) ou exceptionnellement élevées (succès). À noter que ces valeurs n'ont pas encore été convenues pour la GWI-AO et doivent être discutées à la lumière des résultats de l'état des lieux et des niveaux d'effets attendus du programme.

Des résumés narratifs pour chacune des couleurs du programme devraient être communiqués dans le cadre du rapport du programme. Pour l'indicateur A ci-dessus par exemple, la discussion devrait expliquer les différences entre les deux pays affichant une bonne progression et ceux qui présentent un « feu rouge ».

Cette analyse serait complétée par une sélection de portraits de famille enregistrés par les projets qui mettraient en évidence une partie de la variété des expériences vécues. Les portraits de famille ne peuvent pas être consolidés de la même manière que les données des indicateurs. La procédure concernant les portraits consiste à faire des tours de sélection successifs à chaque niveau d'analyse. De cette façon, si chaque communauté du projet produit deux à trois portraits, chaque projet national sélectionne alors les trois portraits les plus intéressants ou les plus pertinents (ceux qui illustrent les informations les plus importantes sur l'avancement du projet ou sur les obstacles auxquels il se heurte). Le Secrétariat de la GWI Afrique de l'Ouest choisit alors les trois portraits les plus intéressants ou les plus pertinents sur l'ensemble du programme, pour inclusion dans ses rapports.

Annexe A Formulaire-types et guide pour les méthodologies de collecte de données (Outils 1 à 7)

GW-IO Outil 1 : questionnaire auprès des ménages

(À noter que l'échantillonnage est abordé en détail à la Section 5.1 de la Méthodologie de suivi et évaluation des progrès du GWI en Afrique de l'Ouest.)

Cet outil peut être intégré dans d'autres activités d'enquête auprès des ménages que le projet serait susceptible de vouloir réaliser ; les questions énumérées ici sont essentielles pour le S&E au niveau du programme. Elles couvrent les indicateurs normalisés A, B, C, et D du programme. Pour le S&E au niveau du programme, les questions sont à poser pendant la saison sèche.

Le texte en caractères gras indique les questions à poser à une femme au sein du ménage. (Un texte ordinaire entre parenthèses donne des consignes à l'agent de terrain).

L'enquêteur doit entourer la réponse donnée à chaque question.

	Informations générales				
G1	Nom du district				⇒G2
G2	Nom de la communauté				⇒G3
G3	Nom de l'enquêteur				⇒G4
G4	Date de l'interview				⇒G5
G5	Numéro de référence du ménage (indiquez l'emplacement sur votre croquis de la communauté de façon à pouvoir estimer la distance jusqu'au point d'eau par la suite)				⇒G6
G6	Sexe de la personne interrogée	Féminin.....1 Masculin.....2			⇒G7
G7	Nom du chef de famille				⇒G8
G8	Strate (plus vulnérable ou moins vulnérable)				⇒G9
G9	Coordonnées GPS (le cas échéant)	Deg	Min	Sec	⇒TW1
				Nord	
				Ouest/est	

	Indicateur A : temps pour la collecte de l'eau (pour la distance jusqu'au point d'eau, voir l'aide-mémoire d'observation directe)		
TW1	Quelle est votre source habituelle d'eau potable durant la saison sèche ? (Si le ménage utilise plusieurs sources, veuillez préciser la source la plus communément utilisée lorsque l'eau est rare.)	Robinet privé.....I1 Robinet public.....I2 Forage.....I3 Puits protégé creusé.....I4 Source protégée.....I5 Eau de pluie.....I6 Puits creusé non protégé.....U1 Source non protégée.....U2 Charette ou camion.....U3 Rivière ou ruisseau.....U4 Lac ou barrage.....U5 Puisard creusé dans le lit d'un marigot.....U6 Eau en bouteille.....U7 Autres (à préciser).....U8 Ne sait pas.....U9	⇒TW2
TW2	Où est la source ? (Indiquer le numéro de référence de la source [ex. « Puits 1 »], qui devrait être marqué sur la carte communautaire.)		⇒TW3
TW3	Pensez au temps qu'il vous faut pour faire un trajet aller-retour depuis chez vous jusqu'à la source d'eau et l'inverse. Combien de minutes faut-il, y compris le temps d'attente lorsque le point d'eau est très fréquenté ? (La réponse ne doit pas comprendre le temps de bavardage s'il n'est pas nécessaire de faire la queue.)	< 3 minutes.....1 4-10 minutes.....2 11-30 minutes.....3 31-60 minutes.....4 61-120 minutes.....5 >120 minutes.....6 Ne sait pas.....9	⇒TW4
TW4	Actuellement, la source fournit-elle suffisamment d'eau potable à votre ménage ? (Cette question concerne le fonctionnement de la source au moment de votre visite).	Oui.....1 Non.....2 Ne sait pas.....9	⇒TW5
TW5	Pensez à la disponibilité de l'eau aux différentes saisons, ainsi qu'aux pannes et aux interruptions de service d'approvisionnement en eau. La source fournit-elle toujours suffisamment d'eau à votre ménage ? (Si la réponse est « pas toujours », approfondissez pour découvrir pendant combien de temps la femme ne trouve pas d'eau à cette source.)	Toujours.....1 Pas toujours.....2 Ne sait pas.....9	⇒WQ1

Indicateur B : qualité de l'eau			
WQ1	D'après vous, est-ce que la source fournit de l'eau de bonne qualité ?	Oui.....1	⇒HB1
		Pas toujours.....2	⇒WQ2
		Non.....3	⇒WQ2
		Ne sait pas.....4	⇒HB1
WQ2	Quels problèmes avez-vous avec la qualité de l'eau ? (Veuillez indiquer des notes spécifiques, telles que « eau salée », « laisse des traces de fer », etc. et toute autre observation relative à la qualité de l'eau.)	Goût/odeur.....1 Couleur.....2 Boue/sable.....3 Autre (précisez).....4	⇒HB1
Indicateur C : comportement en matière d'hygiène			
HB1	J'aimerais voir l'endroit où les membres de votre ménage se lavent le plus souvent les mains. Pourrais-je voir cet endroit ?	Endroit pour le lavage des mains inspecté.....1	⇒HB2
		Objet mobile employé pour le lavage des mains (bouilloire, seau, bassine, récipient).....2	⇒HB2
		Pas d'endroit spécifique ni d'objet mobile pour se laver les mains.....3	⇒HB4
		Permission pas donnée.....7	⇒HB4
HB2	(Est-ce qu'il y a de l'eau à l'endroit où se laver les mains ? S'il y a un robinet ou une pompe à l'endroit où se laver les mains, ouvrez le robinet ou actionnez la pompe pour voir si l'eau coule. S'il y a un seau, une bassine ou un autre type de récipient d'eau, examinez-le pour voir s'il y a de l'eau dedans. Notez vos observations.)	Eau disponible.....1 Eau pas disponible.....2	⇒HB3
HB3	(Y a-t-il du savon ou du détergent à l'endroit où se laver les mains ? Notez vos observations. Entourez toutes les réponses applicables.)	Pain de savon.....1	⇒HB6
		Détergent (poudre/liquide/pâte).....2	⇒HB6
		Savon liquide.....3	⇒HB6
		Cendres, boue, sable.....4	⇒HB6
		Autre (à préciser).....5	⇒HB6
		Rien.....6	⇒HB4
HB4	Avez-vous du savon ou du détergent (ou autre agent de nettoyage utilisé localement) dans votre ménage pour vous laver les mains ?	Oui.....1	⇒HB5
		Non.....2	⇒HB6
HB5	Voulez-vous bien me le montrer, s'il vous plaît ? (Notez vos observations. Entourez toute les réponses applicables.)	Pain de savon.....1 Détergent (poudre/liquide/pâte).....2 Savon liquide.....3 Cendres, boue, sable.....4 Autre (à préciser).....5 Ne peut pas/ne veut pas le montrer.....9	⇒HB6

HB6	Est-ce qu'il y a un enfant de moins de 3 ans dans le ménage ?	Oui.....1	⇒HB6
		Non.....2	⇒CO1
HB7	La dernière fois que l'enfant le plus jeune a déféqué, qu'a-t-on fait pour se débarrasser des selles ?	L'enfant a utilisé une latrine.....1 Mises/rincées dans la latrine.....2 Mises/rincées dans un égout/ fossé.....3 Jetées aux ordures.....4 Enfouies.....5 Laissées en plein air.....6 Autre (précisez).....7 Ne sait pas.....9	⇒CO1

Nota : HB2 et HB3 sont uniquement des observations. On demande à l'enquêteur de noter ce qu'il peut observer à l'endroit où se laver les mains.

Indicateur D : désaccords sur l'utilisation de l'eau			
CO1	Pendant les 12 derniers mois, avez-vous eu des désaccords ou des conflits au sujet de l'utilisation de l'eau – soit votre utilisation soit celle d'autres personnes ?	Oui.....1	⇒CO2
		Non.....2	⇒fin
		Ne sait pas.....9	⇒fin
CO2	Le conflit touchait-il des usagers de l'eau domestique au sein de la communauté ou touchait-il d'autres usages ou des personnes extérieures à la communauté ? (L'usage domestique comprend la boisson, la cuisine et la lessive ; il ne comprend pas l'abreuvement des animaux, la fabrication de bière ou autres petites industries, ou l'irrigation.)	Usage domestique dans la communauté.....1	⇒CO4
		Autre usage dans la communauté.....2	⇒CO3
		À l'extérieur de la communauté.....3	⇒CO3
		Ne sait pas.....9	⇒CO4
CO3	Quels autres usages sont incompatibles (ou ont été incompatibles) avec l'usage domestique ?	Irrigation.....1	⇒CO4
		Abreuvement des animaux.....2	⇒CO4
		Autre (à préciser).....3	⇒CO4
		Ne sait pas.....9	⇒CO4
CO4	À votre avis, quelle était la cause sous-jacente du conflit ?	Pas assez d'eau.....1	⇒CO5
		Droits d'accès.....2	⇒CO5
		Paiement pour l'eau.....3	⇒CO5
		Evacuation des eaux usées.....4	⇒CO5
		Autre (à préciser).....5	⇒CO5
		Ne sait pas.....9	⇒CO5
CO5	Est-ce que le conflit a été résolu ?	Oui.....1	⇒CO6
		Non.....2	⇒fin
		Ne sait pas.....9	⇒fin
CO6	Comment le conflit a-t-il été résolu ? (Entourez toutes les réponses applicables.)	Par des membres de la communauté.....1	⇒fin
		Avec l'aide des chefs du village.....2	⇒fin
		Avec l'aide des agents gouvernementaux.....3	⇒fin
		Autre (à préciser).....4	⇒fin
		Ne sait pas.....9	⇒fin

GWI-AO Outil 2 : évaluation instantanée au niveau communautaire

Instantané de la gestion des ressources en eau au niveau communautaire

L'outil 2 examine la gestion de ressources en eau (GRE) au niveau communautaire et il a été conçu pour permettre la consolidation des données d'une manière simple et systématique. Il aborde les questions se rapportant aux effets stratégiques 2 et 3.

Au niveau du district, nous proposons que les outils complétés soit résumés et analysés par le personnel partenaire du projet et discutés avec des représentants du district ou du bassin ; au niveau national, cela devrait être fait par le personnel chargé du S&E du projet.

Qu'est-ce qu'un instantané au niveau communautaire ?

L'instantané (bref aperçu) pose une série de questions qui font ressortir des problèmes liés à la GRE : p. ex. des conflits au sujet de l'utilisation de l'eau, l'implication dans la planification de la GRE et la disponibilité de l'information.

Pourquoi est-il utile ?

L'instantané offre une manière quantitative simple d'examiner la GRE d'un point de vue local, élément essentiel pour la viabilité à long terme. Les résultats peuvent alerter les exécutants sur les points faibles qui devront être résolus à l'avenir et ils fournissent un mécanisme pour identifier les systèmes communautaires confrontés à des problèmes. Il laisse aussi une marge de manœuvre pour formuler des commentaires/réactions qualitatifs sur les scores quantitatifs attribués.

Comment se fera la collecte des données et quelle en sera l'utilisation ?

Les données peuvent être enregistrées directement sur le formulaire et, dans l'idéal, elles seront traduites dans une langue locale. Les formulaires reçus de chaque district devraient être analysés avec Excel, ce qui permettra de produire des graphiques. L'outil comprend un modèle simple de format de compte rendu permettant d'agréger les résultats quantitatifs des différentes communautés au niveau du district.

Les conclusions de l'instantané seront discutées en interne et les résumés par district seront partagés dans des rapports semestriels ou annuels.

Par souci de redevabilité et de transparence, il est préférable que l'instantané soit réalisé ouvertement. Par exemple, chacune des 10 questions pourra être traduite et transcrite sur une feuille A4 plastifiée qui sera affichée pour permettre aux gens de décider lequel des trois scores possibles ils vont attribuer à cette question. La notation pourra s'effectuer en utilisant des cailloux ou d'une autre manière visible et participative mais les scores seront aussi consignés par écrit. Une copie des scores devra également être confiée à la communauté et conservée là où sont gardés les autres documents ayant trait à l'initiative.

Combien de systèmes communautaires devraient être passés en revue ?

Nous recommandons que toutes les communautés d'intervention soient évaluées une fois tous les trois ans et que les partenaires mettent en place un système dans ce but qui soit assez facile à gérer. Par exemple, les districts pourraient être divisés en trois sous-districts et l'un des sous-districts pourrait être examiné chaque année par roulement.

Qui devrait collecter les données ?

Les partenaires (dans l'idéal, pas seulement le personnel de terrain, mais aussi le personnel du siège et chargé du suivi) devraient entreprendre leurs propres évaluations périodiques. Nous encourageons également des évaluations de résultats par des tiers, par exemple par des partenaires intervenant réciproquement dans les domaines de travail respectifs des autres partenaires, pour accroître la validité des résultats vis-à-vis de l'extérieur. Nous recommandons également d'impliquer les autorités locales dans les évaluations ; à terme, il serait très positif qu'elles assument ce rôle en allant jusqu'à épauler les communautés confrontées à des problèmes.

Qui devrait être interviewé ?

Les données devraient être collectées auprès de groupes ayant des intérêts divers, y compris des membres de la communauté et des chefs de comité. Nous recommandons qu'au moins cinq personnes soient impliquées lors de chaque entretien. Le processus d'interview devrait veiller à ce que la discussion soit aussi participative, transparente et inclusive que possible.

Analyse et suite à donner

Chaque équipe dans chacun des pays de la GWI devrait identifier un système pour réaliser et analyser ces instantanés et y donner suite. Trois circuits sont nécessaires pour assurer l'utilisation efficace de ces données :

- 1 Un premier circuit qui veille à ce que les communautés sondées qui connaissent des problèmes soient suivies par le personnel de projet et les autorités locales.
- 2 Un circuit qui veille à ce que les données soient consolidées puis discutées au sein de l'équipe élargie et répercutées dans les changements apportés aux priorités ou aux méthodes du programme (un simple tableau Excel est fourni à cette fin).
- 3 Un circuit qui veille à ce que les données consolidées soient envoyées à des fins de compilation lors du processus d'établissement de rapport.

GW-IO Outil 2 : évaluation instantanée au niveau communautaire

36

Description du groupe interviewé _____			
_____			Date _____
Communauté _____		District _____	
Enquêteur _____			
Coordonnées GPS du centre communautaire			
Nord :	Deg	Min	Sec
Ouest/est :	Deg	Min	Sec
Type de projet hydraulique évalué _____			
_____			Pays _____

Si les répondants ne connaissent pas la réponse ou si la réponse n'est pas applicable, veuillez noter 0. Les réponses sont à inscrire dans les cases en grisé.

Utilisez la carte communautaire pour passer en revue, avec le groupe, les différentes sources d'eau à la disposition de la communauté et les principales utilisations de chaque source d'eau.

Nota : La deuxième colonne indique la référence de l'indicateur pertinent.

No.	Score	0	1	2	
1	E	Y a-t-il un plan ou une série d'actions pour gérer les ressources en eau dans la région qui entoure la communauté ?	La communauté n'est au fait d'aucun plan ni d'aucune action	Un plan existe mais la communauté n'est pas au fait d'actions mises en œuvre et elle ne sait pas qui est responsable de quoi	La communauté peut expliquer un plan et décrire certaines des actions mises en œuvre
2	E	La communauté a-t-elle été impliquée dans l'élaboration du plan ?	Il n'existe aucun plan ; ou la communauté n'a pas participé à l'élaboration du plan	La communauté a été informée ou on lui a demandé des informations mais elle n'a pas participé à l'élaboration du plan	Des représentants de la communauté ont participé à l'élaboration du plan
3	E	La communauté est-elle impliquée dans la mise en œuvre de la gestion des ressources en eau dans la région ?	Il n'y a pas de gestion active, ou la communauté ne joue pas de rôle dans la gestion	Des représentants de la communauté sont parfois informés ou consultés mais ne participent pas à la prise de décisions	Les représentants de la communauté participent à la prise de décisions sur les ressources en eau
4	F	De quelles informations disposez-vous sur la qualité de l'eau que vous utilisez ?	Nous ne savons que ce que nous pouvons voir et goûter ; nous n'avons aucune archive et n'avons reçu aucune information ni du projet ni des pouvoirs publics	La communauté affiche une certaine compréhension de la qualité chimique et bactériologique de l'eau	La communauté peut montrer des informations tirées d'évaluations de la qualité de l'eau et expliquer ce qu'elles signifient
5	F	Comment se fait le suivi de la qualité de l'eau ?	La communauté n'est pas au fait d'un suivi quelconque	La communauté a connaissance d'un suivi mais elle en ignore les détails et ne sait pas qui en est responsable	La communauté peut expliquer qui est responsable du suivi et les actions qui sont mises en œuvre
6	G	De quelles informations disposez-vous sur le niveau de la nappe phréatique et le débit des rivières dans la région ?	Nous ne savons que ce que nous pouvons voir ; nous n'avons aucune archive et n'avons reçu aucune information ni du projet ni des pouvoirs publics	La communauté affiche une certaine compréhension des niveaux de la nappe phréatique et/ou du débit des rivières ⁽¹⁾	La communauté peut montrer des informations sur l'évaluation du niveau de la nappe phréatique ou des débits fluviaux et expliquer ce que cela signifie
7	G	Comment les niveaux de la nappe phréatique et le débit des rivières sont-ils surveillés ?	La communauté n'a pas connaissance d'un suivi	La communauté a connaissance d'un suivi mais elle en ignore les détails et ne sait pas qui en est responsable	La communauté peut expliquer qui est responsable du suivi et les actions mises en œuvre

8	D	Y a-t-il un conflit ou un désaccord au sein de la communauté lié à l'utilisation de l'eau potable ?	Des désaccords font que certains membres de la communauté n'utilisent pas la source d'eau potable	Il y a parfois des désaccords mais ils sont résolus et tout le monde a accès à l'eau potable	Il n'y a pas de désaccord lié à l'utilisation de l'eau potable	
9	D	Y a-t-il un conflit ou un désaccord au sein de la communauté lié à l'utilisation de l'eau à d'autres fins ?	Des désaccords font que certains membres de la communauté n'utilisent pas l'eau à d'autres fins	Il y a parfois des désaccords mais ils sont résolus et chacun a accès à l'eau dont il a besoin	Il n'y a pas de désaccord lié à l'utilisation de l'eau à d'autres fins	
10	D	Y a-t-il un conflit ou un désaccord avec des personnes extérieures à la communauté concernant l'accès à l'eau ou son utilisation ?	Des désaccords font que la communauté n'a pas accès à toute l'eau dont elle a besoin	Il y a parfois des désaccords mais ils sont résolus et toute la communauté a accès à l'eau dont elle a besoin	Il n'y a pas de désaccord lié à l'utilisation de l'eau	

(1) Par exemple, elle est consciente des changements saisonniers ou à long terme mais elle ne peut pas expliquer comment divers facteurs tels que le temps, le climat ou l'exhaure peuvent affecter ces changements.

Résultats

Résumez les résultats individuels puis calculez le total dans les cases en grisé du tableau ci-dessous.

Indicateur	Score total	
Indicateur D (3 questions) 8, 9 ,10	Maximum 6	
Indicateur E (3 questions) 1, 2, 3	Maximum 6	
Indicateur F (2 questions) 4, 5	Maximum 4	
Indicateur G (2 questions) 6, 7	Maximum 4	
TOTAL	Maximum 20	

Question	Observations supplémentaires
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

GW-IO Outil 3 : évaluation instantanée au niveau du district ou de la province

Instantané de la gestion des ressources en eau au niveau d'un district ou d'une province

L'outil 3 examine la gestion des ressources en eau (GRE) au niveau du district ou de la province et il a été conçu pour permettre la consolidation des données d'une manière simple et systématique.

Les outils complétés seront résumés et analysés par le personnel chargé du S&E du programme et les résultats devraient être retransmis à la ou aux organisations interviewées.

Qu'est-ce qu'un instantané de la GRE ?

L'instantané (bref aperçu) de la GRE pose une série de questions qui font ressortir des problèmes liés à la GRE, par exemple des conflits liés à l'eau, la disponibilité d'informations sur les ressources en eau, des activités pour collaborer et pour gérer l'utilisation de l'eau, etc.

Pourquoi est-il utile ?

L'instantané offre une manière quantitative simple d'examiner la gouvernance locale des ressources en eau et il est essentiel à la viabilité à long terme. Les résultats peuvent alerter les exécutants sur les points faibles qui doivent être corrigés à l'avenir et ils fournissent un mécanisme pour identifier les districts confrontés à des problèmes. Il laisse aussi une marge de manœuvre pour des commentaires/réactions qualitatifs sur les scores quantitatifs attribués.

Comment se fera la collecte des données et quelle en sera l'utilisation ?

Les données peuvent être enregistrées directement sur le formulaire et, dans l'idéal, elles seront traduites dans une langue locale. Les formulaires reçus de chaque bassin ou province devraient être analysés avec Excel, ce qui permettra de produire des graphiques. L'outil comprend un modèle simple de format de compte rendu permettant d'agrèger les résultats quantitatifs des différents districts.

40

Les conclusions de l'instantané d'évaluation seront discutées en interne et les résumés seront partagés dans des rapports semestriels ou annuels.

Par souci de redevabilité et de transparence, il est préférable que l'instantané soit réalisé ouvertement. Par exemple, chacune des 20 questions pourra être traduite et transcrite sur une feuille A4 plastifiée qui sera affichée pour permettre aux gens de décider lequel des trois scores possibles ils vont attribuer à cette question. La notation pourra se faire sur un chevalet de conférence ou par d'autres méthodes visuelles et participatives mais les scores seront aussi consignés sur le formulaire. Les personnes interrogées garderont une copie des notes attribuées.

Combien de districts devraient être passés en revue ?

Nous recommandons que tous les districts d'intervention soient évalués une fois par an.

Qui devrait collecter les données ?

Les partenaires (pas seulement le personnel de terrain mais aussi le personnel du siège et chargé du suivi) devraient entreprendre leurs propres évaluations périodiques. Nous encourageons également des évaluations par des tiers, par exemple par des partenaires intervenant réciproquement dans les domaines de travail respectifs des autres partenaires, pour accroître la validité des résultats vis-à-vis de l'extérieur. Nous recommandons également d'impliquer les organismes publics chargés de la GRE dans les évaluations ; à terme, il serait très positif qu'ils assument ce rôle en allant jusqu'à épauler les districts confrontés à des problèmes.

Qui devrait être interviewé ?

Les données devraient être collectées auprès de groupes ayant des intérêts divers, y compris du personnel technique, des gestionnaires au niveau du district ou de la province et, le cas échéant, des élus. Nous recommandons qu'au moins cinq personnes soient impliquées lors de chaque entretien. Le processus d'interview devrait veiller à ce que la discussion soit aussi participative, transparente et inclusive que possible.

Analyse et suite à donner

Chaque équipe dans chacun des pays de la GWI devrait identifier un système pour réaliser et analyser ces instantanés et y donner suite. Trois circuits sont nécessaires pour assurer l'utilisation efficace de ces données :

- 1 Un premier circuit qui veille à ce que les districts qui connaissent des problèmes soient suivis par le personnel et les services techniques étatiques.
- 2 Un circuit qui veille à ce que les données soient consolidées puis discutées au sein de l'équipe élargie et répercutées dans les changements apportés aux priorités ou aux méthodes du programme.
- 3 Un circuit qui veille à ce que les données consolidées soient envoyées à des fins de compilation lors du processus d'établissement de rapport.

GW-IO Outil 3 : évaluation instantanée au niveau du district ou de la province

Nom/Description du groupe interviewé _____	

Date _____	District _____
Enquêteur _____	Pays _____

Si les répondants ne connaissent pas la réponse ou si la réponse n'est pas applicable, veuillez noter 0. Les réponses sont à inscrire dans les cases en grisé sur la droite.

À noter que la deuxième colonne indique la référence de l'indicateur pertinent (la lettre). La « région » qui est mentionnée dans quelques questions signifie la zone géographique d'intervention de l'organisme interviewé

No.	Score	0	1	2		
1	E	Y a-t-il un plan et une série d'actions pour gérer les ressources en eau dans la région ?	Pas au fait d'un plan ou d'une action quelconque	Il y a un plan, mais les personnes interrogées ne sont pas au fait de mesures prises	Les personnes interrogées peuvent expliquer un plan et décrire certaines des actions mises en œuvre	
2	E	Les communautés ont-elles été impliquées dans l'élaboration du plan ?	Il n'existe aucun plan ; ou les communautés n'ont pas participé à l'élaboration du plan	Les communautés ont été informées ou on leur a demandé des informations mais elles n'ont pas participé à l'élaboration du plan	Des représentants communautaires ont participé à l'élaboration du plan	
3	E	Les communautés sont-elles impliquées dans la mise en œuvre de la gestion des ressources en eau dans la région ?	Il n'y a pas de gestion active ; ou les communautés ne jouent pas de rôle dans la gestion	Des représentants de la communauté sont parfois informés ou consultés mais ne participent pas à la prise de décisions	Les représentants communautaires participent à la prise de décisions sur les ressources en eau	
4	F	De quelles informations disposez-vous sur la qualité de l'eau dans la région ?	Les personnes interrogées ne disposent d'aucune archive et n'ont reçu aucune information ni du projet ni des pouvoirs publics	Les personnes interrogées affichent une certaine compréhension de la qualité chimique et bactériologique de l'eau dans la région	Les personnes interrogées peuvent montrer des informations tirées d'évaluations de la qualité de l'eau et expliquer ce qu'elles signifient	
5	F	Comment se fait le suivi de la qualité de l'eau?	Les personnes interrogées ne sont pas au fait d'un suivi quelconque	Les personnes interrogées ont connaissance d'un suivi mais elles en ignorent les détails et ne savent pas qui en est responsable	Les personnes interrogées peuvent expliquer qui est responsable du suivi et les actions mises en œuvre	
6	G	De quelles informations disposez-vous sur le niveau de la nappe phréatique et le débit des rivières dans la région ?	Les personnes interrogées ne disposent d'aucune archive et n'ont reçu aucune information ni du projet ni des pouvoirs publics	Les personnes interrogées affichent une certaine compréhension du niveau de la nappe phréatique et/ou du débit des rivières ⁽¹⁾	Les personnes interrogées peuvent montrer des informations sur l'évaluation du niveau de la nappe phréatique ou des débits fluviaux et expliquer ce que cela signifie	
7	G	Comment les niveaux de la nappe phréatique et le débit des rivières sont-ils surveillés ?	Les personnes interrogées n'ont pas connaissance d'un suivi	Les personnes interrogées ont connaissance d'un suivi mais elles en ignorent les détails et ne savent pas qui en est responsable	Les personnes interrogées peuvent expliquer qui est responsable du suivi et les actions mises en œuvre	

8	H	Quelle est la fréquence des réunions axées sur la GRE dans la région ?	Pas de communications ou de réunion régulière sur la GRE	Il y a eu des réunions, mais pas de réunion régulière ; les communications sont ponctuelles	Il y a une réunion régulière, au moins une fois par an, qui traite spécifiquement de la GRE	
9	H	Quels sont les types d'organisations impliqués dans les réunions ?	Pas de réunion régulière	Seules quelques organisations sont représentées	Au moins trois des types d'acteurs suivants : les organisations communautaires, les ONG, les collectivités territoriales, l'administration centrale, les donateurs	
10	H	Avec qui collaborez-vous dans les actions de GRE ?	Nous n'avons pas d'action de collaboration	Nous travaillons avec un type de partenaire (organisation communautaire, ONG, pouvoirs publics, etc.)	Nous travaillons avec au moins quatre organisations représentant des types d'acteurs différents	
11	I	Quelle information sur la situation des ressources en eau est disponible à votre niveau ?	Pas d'information ou seulement des informations anecdotiques (il n'y a pas d'information utile ou il est difficile d'y accéder)	Nous disposons d'informations limitées ⁽²⁾ ; dans un délai de quelques jours, nous pouvons obtenir des informations d'autres sources	Nous disposons d'informations solides sur la pluviométrie, les niveaux d'eau, le débit des rivières et la qualité de l'eau ⁽²⁾	
12	I	Quels sont les projets de recherche et/ou d'apprentissage sur la GRE qui existent dans la région ?	Il n'y a pas de projet de recherche ou d'apprentissage	Peu de projets de recherche ou d'apprentissage sont opérationnels et les résultats n'ont pas été largement appliqués	Il existe d'importants projets de recherche et d'apprentissage dans la région et nous pouvons en décrire les résultats	
13	J	Quel est le niveau de financement public alloué à la GRE ?	Les budgets de la GRE couvrent seulement les salaires ; rien pour les dépenses de fonctionnement ou les dépenses d'investissements	Les budgets de la GRE couvrent les salaires et les dépenses de fonctionnement mais le budget des frais de fonctionnement est insuffisant ou pas entièrement utilisé	Les budgets de la GRE couvrent les salaires, les dépenses de fonctionnement et certains investissements et ils sont généralement entièrement dépensés	
14	J	Quel est l'effectif affecté à la GRE au sein du gouvernement ?	Il n'y a pas de personnel technique affecté à la GRE (postes non pourvus ou inexistant)	Le personnel technique affecté à la GRE est désigné mais insuffisant pour les activités prévues ou souhaitées	Le personnel technique affecté à la GRE est nommé et suffisant pour les activités prévues ou souhaitées	

15	J	Nombre et taille des projets des ONG dans le domaine de la GRE ?	Aucune activité importante des ONG	Quelques activités, généralement en complément de projets d'eau et d'assainissement, d'agriculture ou autres projets	L'activité des ONG dans le cadre de la GRE est largement répandue et constitue une composante importante de plusieurs projets	
16	K	Comment l'eau, l'assainissement et les ressources en eau apparaissent-elles dans les politiques et les plans d'activités pour la région ?	Les politiques et plans d'activités sont séparés, ou il n'existe pas de politiques ou de plans pour la GRE	L'eau et l'assainissement sont planifiés ensemble ; la planification des ressources en eau est à part	Les ressources en eau et les projets d'eau et d'assainissement sont intégrés dans les politiques et sont planifiés ensemble	
17	K	Y a-t-il une organisation dans la région pour superviser la GRE ?	Aucune organisation au niveau du bassin ou du district n'a le mandat de superviser les ressources en eau	Il y a une organisation de bassin ou de district qui a pour mandat de superviser les ressources en eau mais elle n'est pas efficace	Il y a une organisation efficace au niveau du bassin ou du district ayant pour mandat de superviser les ressources en eau	
18	D	Êtes-vous au fait d'un conflit ou d'un désaccord au sein des communautés, lié à l'accès ou l'utilisation de l'eau ?	Des désaccords font que certains membres de la communauté n'utilisent pas des sources d'eau potable	Il y a parfois des désaccords mais ils sont résolus et tout le monde a accès à l'eau potable	Il n'y a pas de désaccord lié à l'utilisation de l'eau	
19	D	Êtes-vous au fait d'un conflit ou d'un désaccord entre des communautés ou des grands usagers de l'eau (p. ex. une industrie ou des municipalités), lié à l'accès et l'utilisation de l'eau ?	Des désaccords font que certaines communautés n'ont pas accès à toute l'eau dont elles ont besoin	Il y a parfois des désaccords, mais ils sont résolus et les communautés ont accès à l'eau dont elles ont besoin	Il n'y a pas de désaccord lié à l'utilisation de l'eau	
20	D	Êtes-vous au fait d'un désaccord plus étendu (entre districts, provinces, pays) lié à l'utilisation de l'eau ?	Des désaccords plus étendus menacent l'accès à l'eau des communautés	Il y a eu des désaccords, mais ils sont résolus et les communautés ont accès à l'eau dont elles ont besoin	Il n'y a pas de désaccord lié à l'utilisation de l'eau	

(1) Par exemple, elles sont conscientes des changements saisonniers ou à long terme mais elles ne peuvent pas expliquer comment divers facteurs tels que le temps, le climat ou l'exhaure peuvent affecter ces changements.

(2) Demandez-leur de vous montrer les données en leur possession.

Résultats

Résumez les résultats individuels puis calculez le total dans les cases en grisé du tableau ci-dessous.

Indicateur	Score total	
Indicateur D (3 questions) 18, 19, 20	Maximum 6	
Indicateur E (3 questions) 1, 2, 3	Maximum 6	
Indicateur F (2 questions) 4, 5	Maximum 4	
Indicateur G (2 questions) 6, 7	Maximum 4	
Indicateur H (3 questions) 8, 9, 10	Maximum 6	
Indicateur I (2 questions) 11, 12	Maximum 4	
Indicateur J (3 questions) 13, 14, 15	Maximum 6	
Indicateur K (2 questions) 16, 17	Maximum 4	
TOTAL	Maximum 40	

Question	Observations supplémentaires
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	

8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	

GW-IO Outil 4 : histoires vécues

Introduction

La plupart des processus de suivi dans le cadre de la GW-IO ont été conçus pour permettre la consolidation des données de manière simple et systématique. Ils sont donc soit essentiellement de nature quantitative soit ils permettent que des valeurs quantitatives soient attribuées à des jugements qualitatifs. Cet outil est entièrement qualitatif.

Qu'est-ce qu'une histoire vécue ?

Une histoire vécue est un bref récit qui relate les expériences et les réflexions d'une personne désignée. Il est de préférence à la première personne et accompagné d'une photo.

Pourquoi est-elle utile ?

L'outil devrait nous aider à répondre aux questions suivantes :

- De quelles manières, simples ou complexes, cette communauté, cet environnement ou ce partenaire, a-t-il changé à la suite de ce projet ?
- Quels ont été les principaux facteurs qui ont causé/influencé ce changement ?
- Quels ont été les acquis pour une meilleure programmation/de meilleures pratiques, au sein de ce projet ?

Par exemple :

- Comment les ménages ont-ils changé leur consommation d'eau et leurs comportements en matière d'hygiène ?
- Quels sont les changements au niveau des autorités locales dans les processus de planification et de mise en œuvre et quels sont les changements par rapport à l'inclusion de la communauté dans la prise de décisions ?
- Au plan personnel, que veulent dire ces changements pour les personnes concernées ?

Il serait utile de s'assurer que ces anecdotes ne parlent pas seulement de ce qui va bien ou du fait que les gens sont satisfaits des changements mais qu'elles abordent aussi les problèmes et les contraintes qui empêchent de progresser.

Quel est le contenu attendu ?

L'histoire vécue serait particulièrement utile là où elle met en lumière l'évolution dans le temps de la relation entre l'environnement, les autorités locales et la communauté et, au sein de la communauté, des questions telles que les relations de genre et d'autres structures hiérarchiques qui affectent l'accès et les droits aux avantages ou aux équipements. Nous voudrions être en mesure de raconter une histoire et donner un aperçu de la réalité que ni les chiffres ni les anecdotes des tiers ne peuvent dépeindre. Ces récits montrent également comment les facteurs complexes interagissent dans la vie des gens pour devenir de formidables outils d'apprentissage.

Préparation de l'interview

Qui devrait recueillir ces témoignages ?

L'idéal serait que ces récits soient recueillis par plusieurs personnes : des hommes et des femmes qui ont des rôles différents au sein de l'ONG. Il serait bon que tous les membres du personnel soient formés à recueillir ces récits pour qu'ils puissent en collecter dans l'exercice de leurs fonctions habituelles. Ce processus encouragerait tout le monde à se réserver un temps d'écoute.

Avec le temps, les partenaires devraient examiner la qualité des témoignages recueillis et voir si un appui supplémentaire ou la formation du personnel seraient utiles pour produire des récits améliorés.

Quel genre de questions pourrions-nous poser ?

De façon générale, il est utile de considérer le cadre des résultats de la GWI et de chercher des expériences ayant trait aux effets stratégiques régionaux et aux indicateurs normalisés.

Il pourrait également s'avérer utile de discuter avec le personnel de terrain et d'examiner les données générées par l'enquête auprès des ménages (Outil 1), les instantanés communautaires (Outil 2) et les instantanés au niveau des autorités locales (Outil 3) afin de choisir des questions qui approfondissent et qui valident les éléments intéressants des réponses générées.

Quelles sont les personnes à interviewer ?

Les récits personnels devraient avoir pour objectif de raconter des histoires tirées d'un large éventail de membres de la communauté pour donner un aperçu des expériences vécues par différentes personnes : les femmes et les hommes, les jeunes et les personnes âgées, les personnes sans handicap et les handicapés, les riches et les pauvres, les personnes d'origine ethnique et religieuse différente, etc. Au fil du temps, il est aussi utile de revenir voir les mêmes personnes pour se faire une idée des changements.

Les récits communautaires et les témoignages des partenaires doivent également essayer de donner une idée des expériences collectives. Ils peuvent être axés sur un événement (p. ex. lorsque des personnes se rassemblent dans un but précis ou pour un événement particulier) ou servir à analyser le développement d'une attitude et d'une pratique chez un partenaire donné (p. ex. une collectivité locale).

Là encore, il pourrait être intéressant de passer en revue les résultats des autres outils et d'interviewer les personnes qui, à en juger les données quantitatives obtenues, ont manifestement une histoire à raconter. Le choix des témoignages devrait aussi être considéré à l'avance.

48

Des exemples de perspectives différentes

- Posez à plusieurs femmes des questions sur les connaissances, l'attitude, les pratiques et les conditions par rapport à l'eau, la santé, l'assainissement, l'environnement, la dynamique du ménage, la dynamique communautaire, les questions liées au pouvoir et à la violence, les questions liées à l'expression, aux relations avec les autorités locales et les agences extérieures, les défis et les aspirations.
- Posez à plusieurs hommes des questions analogues.
- Comparez les différences de perception entre hommes et femmes.
- Parlez à un groupe de jeunes garçons et de jeunes filles ou à d'autres groupes et demandez-leur comment ils voient l'avenir. Approfondissez les questions environnementales et celles liées à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH).
- Parlez à des personnes âgées et demandez-leur quels sont les événements importants qui ont marqué les 20 à 30 dernières années. En adoptant la même ligne de temps, limitez votre interrogatoire aux changements liés aux ressources en eau et aux questions ayant trait à WASH.
- Parlez à des personnes confrontées à des problèmes spécifiques, par exemple des handicapés, des personnes vivant avec le VIH/sida, de leurs expériences en matière de WASH et de leur impact sur leur vie.
- Parlez à des représentants des autorités locales de leur expérience en matière de développement et de gestion des ressources en eau dans le bassin.

Déroulement de l'interview

Quelle est la durée prévue ?

Il n'existe pas de durée imposée pour ce processus, si ce n'est de suggérer que les extraits ou les écrits ne faisant pas plus d'une demi-page sont souvent les plus utiles.

Dans quelle langue devrait se dérouler l'interview ?

Les interviews devront se faire dans la langue locale afin de permettre aux personnes interrogées de s'exprimer librement et pour mieux saisir leurs expressions et leurs sentiments.

Note à l'enquêteur

Assurez-vous que la date et l'auteur sont mentionnés sur tous les récits et qu'il n'y a aucun problème de confidentialité, que le nom et les coordonnées de la personne soient indiqués afin de permettre un suivi ultérieur, et que des photographies de bonne qualité soient jointes. On pourra peut-être également prendre de courtes séquences vidéo. **Dans la mesure du possible, prenez des images positives en guise de photos des individus. Assurez-vous que l'intéressé n'a pas d'objection à ce que sa photo et son récit soient utilisés.**

En menant l'interview, vous constaterez que certaines personnes sont disposées à donner toutes les informations qui permettent d'avoir un bon récit, d'autres sont plus réticentes et ne sont pas habituées, ou n'aiment pas parler d'elles-mêmes. Parfois, il faut plusieurs questions fouillées avant qu'un schéma du récit n'émerge. Il est utile de mettre les gens à l'aise et de faire passer par des mots et par un langage corporel que vous vous intéressez à eux personnellement afin de comprendre pourquoi ce sujet est important pour eux et quelle douleur ou quelle satisfaction il leur a apportée. Posez des questions précises sur les problèmes et difficultés rencontrés afin d'aller au-delà des récits enjolivés. Essayez d'identifier ce qui a été le tournant de la situation. Demandez quels sont les espoirs et les leçons motivantes que l'on peut dégager de cette expérience. Le cas échéant, exprimez votre point de vue afin d'encourager le narrateur à poursuivre. Le processus même de narration peut parfois conduire le narrateur et l'auditeur à une analyse des événements et des effets qu'ils n'avaient jamais auparavant reconstitués ou examinés intérieurement.

Les points ci-dessous donnent quelques idées. À noter que seules quelques-unes de ces questions devraient être couvertes par un seul récit.

Changement significatif : les problèmes et les succès

- Demandez aux gens le changement le plus important survenu dans leur vie et allez plus loin en demandant quelles sont les leçons qu'ils peuvent en tirer.
- Demandez aux gens quels problèmes ils ont rencontrés du fait d'un manque d'accès à l'eau potable ou à l'assainissement. Demandez-leur de décrire ce qu'était leur vie de tous les jours. Y a-t-il eu un moment particulièrement difficile quand ils ont touché le fond ? Comment cela a-t-il affecté leur humeur, leur capacité à exercer d'autres activités ?
- Demandez-leur quelles interventions ont fait une différence ? Quels sont les changements ou les résolutions internes qu'ils ont entrepris pour renverser la situation ? Essayez d'identifier quel a été le (ou les) facteur(s) déclencheur(s). Note : généralement, c'est un ensemble de circonstances qui engendre un changement et non une seule organisation.
- Quels ont été les effets des modifications apportées ? S'il s'agissait de l'intervention d'une ONG, quels sont les effets directs et indirects qui en ont résulté ? Comment ces effets ont-ils été différents de ce qui était prévu ? Que leur ont dit les tiers à propos de ces changements ? Que pensent-ils personnellement ? Si le changement est né d'un choix interne (par exemple, ils ont décidé de changer de comportement en matière d'hygiène ou ils ont décidé de s'exprimer au sein d'une structure de gouvernance de la communauté), comment se sentent-ils par rapport à cette décision ? Quel effet cela a-t-il eu sur eux ?

Réflexions et leçons apprises

- Qu'ont-ils appris de l'expérience qu'ils décrivent ? En quoi vont-ils aborder les événements futurs différemment ? Que voudraient-ils que les autres retiennent de leur expérience ?
- Posez des questions par rapport à la stagnation et la transformation. Comment surgissent les problèmes dans les ménages et les communautés ? Comment sont-ils résolus ? Quels sont les catalyseurs et les obstacles au changement ?
- Demandez des anecdotes, des histoires drôles, des histoires tristes, des dictons, des poèmes, etc. qui pourraient faire la lumière sur cette transformation.

Même si l'interview touche à des problèmes vécus, l'enquêteur doit indiquer clairement lors du processus d'entretien que le rôle principal de ces témoignages est d'enregistrer des expériences plutôt que de servir de canal pour la résolution de problèmes.

En plus du formulaire de consentement, qui doit être rempli, assurez-vous que les histoires racontées sont, autant que possible, vérifiées par plusieurs personnes, y compris la personne interviewée et que les questions sensibles sont traitées de manière à ne pas engendrer de problèmes ni pour la personne interviewée, ni pour l'enquêteur ni pour la communauté ou le partenariat à une échelle plus large.

La rédaction et l'utilisation des résultats

Dans quelle langue les histoires devraient-elles être rédigées ?

Nous préférons qu'elles soient d'abord rédigées dans la langue locale pour mieux saisir les expressions et que les témoignages les plus intéressants soient traduits pour être diffusés plus largement, d'une manière qui, autant que faire se peut, conserve l'authenticité des témoignages recueillis.

50

Dans la transcription de l'interview, il est souvent utile de regrouper certains thèmes ou d'omettre des répétitions mais il est important que le transcripteur conserve l'esprit du processus qui consiste à faire entendre la voix de la personne interviewée aussi directement que possible.

Comment seront utilisés les récits ?

Les partenaires sont encouragés à réfléchir sur les façons dont ces récits peuvent influencer la mise en œuvre à court et plus long terme ; toutefois, nous suggérons que les récits les plus intéressants, qui incitent à la réflexion, soient utilisés comme tremplin pour des discussions à tous les niveaux : communautaire, point focal, national ou même régional et qu'un certain temps soit alloué à ce processus au cours des réunions régulières. Les partenaires pourraient initier ce processus à tour de rôle.

En outre, tout récit qui identifie des problèmes appelant une action devrait être transmis aux personnes capables de les résoudre.

Les rapports semestriels et annuels de chaque projet doivent comporter trois récits d'une demi-page chacun et, dans l'idéal, toute documentation sera enrichie par des exemples. Le choix des récits figurant dans les rapports dépendra de leur pertinence vis-à-vis des indicateurs régionaux et des objectifs du programme.

Y a-t-il des exemples que nous pouvons voir ?

Ci-dessous figurent quelques exemples de récits qui ont été recueillis par l'équipe GWI Kenya (une partie du groupe GWI-AE) dans le cadre de leur session de formation à l'utilisation des outils GWI. Il convient de noter que les récits doivent être liés au cadre du projet et il est espéré que des exemples tirés des expériences de la GWI-AO seront ajoutés ici.

Histoires vécues : exemples de récits personnels

Histoires développées au cours de la session de formation du groupe GWI Kenya

Mon expérience professionnelle

J'ai travaillé au service des communautés dans les zones arides et semi-arides qui, le plus souvent, connaissent des pénuries d'eau. J'ai de temps à autre mobilisé et sensibilisé les communautés à l'importance de la participation et la contribution (en nature) à la construction d'infrastructures d'eau et d'assainissement, ne serait-ce que pour la viabilité et l'appropriation du projet. Au début, elles donnent leur accord de principe, mais lors de la mise en œuvre (travaux de construction proprement dits), il est rare que les membres de la communauté soutiennent ce à quoi ils se sont engagés. Le point le plus intéressant, c'est que lorsque le projet est enfin terminé, tout le monde est prompt à utiliser les installations du projet. Ce sont là quelques-uns des défis que nous rencontrons et qui ne sont pas prêts d'être résolus.

Angoisses d'une petite fille

Regarde là-bas cette *Toyota Prado* qui roule sur la colline. C'est Nasenyana, mon ancienne camarade de classe.

Je souhaite que mes filles aillent à l'école mais je n'ai pas d'argent. Je suis née dans un petit village en terre Massaï et j'étais la meilleure de notre promotion, à l'école primaire. Par la suite, je suis allée au Lycée de l'Alliance, mais j'ai été retirée du lycée en seconde et obligée de me marier à un vieil homme riche et grincheux dans un village voisin. Mon père a reçu plusieurs vaches en guise de dot ; par deux fois, les femmes ont hululé « atititititiiiiii ». Me voilà, entourée par la pauvreté comme des mouches sur des selles fraîches, et je n'ai personne pour me consoler. Cependant, je n'abandonnerai pas mes filles, quoi qu'il arrive. Elles doivent aller à l'école et elles doivent devenir des modèles pour d'autres filles de ce village.

Latrines

De même, le personnel de terrain doit connaître le nombre et l'emplacement des latrines dans la communauté, afin que l'usage des latrines puisse être documenté et pour que les résultats des enquêtes auprès des ménages et des discussions en groupes thématiques puissent être vérifiés. C'est la raison pour laquelle il est aussi utile que chaque ménage soit indiqué sur la carte, afin qu'il soit possible d'identifier et de localiser les ménages qui disposent de latrines.

Sources d'approvisionnement en eau

La carte communautaire doit indiquer les sources d'approvisionnement en eau utilisées par le village, y compris les sources éventuelles utilisées à d'autres fins que les besoins domestiques. Toutefois, ce sont les points d'eau pour les besoins domestiques qui sont les plus importants pour les objectifs de la GWI-AO. Ainsi, la carte doit au moins indiquer toutes les sources d'eau utilisées pour les besoins domestiques. Lorsque plusieurs points d'eau sont utilisés pour les besoins domestiques, la carte doit préciser quelles parties du village les utilisent habituellement.

Qu'advient-il de la carte par la suite ?

La carte doit être conservée pour référence ultérieure. Une copie devrait être confiée à la communauté et le projet devrait en garder une copie. L'agent de terrain doit prendre une photographie de la carte ou la copier soigneusement dans un carnet afin qu'elle puisse être reproduite dans le cadre du rapport d'évaluation. Si la carte originale est dessinée sur papier, celle-ci peut être laissée à la communauté. S'il n'est pas possible de laisser la carte originale sur papier à la communauté ou si la carte a été dessinée par terre, l'agent de terrain doit laisser derrière lui une copie sur papier ou en fournir une à la première occasion.

La carte sera utilisée dans des évaluations ultérieures afin d'analyser les changements éventuels qui auront pu se produire.

Documentation du processus – Notes à l'agent de terrain

La carte doit être accompagnée d'une légende détaillée de tous les symboles utilisés et de brèves notes explicatives pour décrire le processus. Celles-ci comprendront, entre autres, la date, le nom de l'agent de terrain et un résumé de ceux qui ont participé à la cartographie. Les notes devront également enregistrer tout commentaire et toute analyse supplémentaire formulés par les participants durant le processus qu'il est difficile de consigner sur une carte.

GWI-AO Outil 6 : aide-mémoire pour les discussions en groupes de réflexion

Les discussions en groupes de réflexion servent souvent à stimuler les débats avec les participants ou les parties prenantes dans le cadre d'un projet, et avec des publics cibles pour des messages ou des plaidoyers de différentes sortes. Nous supposons que la technique est bien connue des partenaires de la GWI-AO et de leur personnel. Pour obtenir des informations supplémentaires sur l'outil et son mode d'utilisation dans les projets de développement, on pourra consulter des textes traitant de l'évaluation rurale participative, PHAST ou autres approches similaires.

Cet aide-mémoire est fourni pour garantir l'inclusion de certains éléments qui sont importants pour le suivi des effets du projet GWI-AO au niveau régional dans les discussions en groupes de réflexion que les partenaires intègrent dans leur travail de S&E.

Les groupes de réflexion doivent être choisis pour refléter et, autant que possible, représenter les points de vue des groupes cibles qui vous intéressent. Il est utile de définir les groupements d'intérêt qui ont peut-être des points de vue différents et de tenir des discussions séparées avec chacun. Pour la GWI-AO, cela peut vouloir dire des groupes séparés d'hommes et de femmes, des groupes ethniques différents, des riches et des pauvres, etc. Prenez soin de consigner le nombre de femmes et d'hommes qui participent à chaque groupe.

Les discussions en groupes de réflexion devront être menées après avoir utilisé les Outils 1, 2 et 3 (enquêtes auprès des ménages et instantanés d'évaluation). De cette façon, on peut modifier l'aide-mémoire des questions à couvrir pour tenir compte des points intéressants ou inhabituels qui se dégagent de ces outils.

54

Sujets clés

Quelles que soient les questions supplémentaires ajoutées, les groupes de réflexion doivent toujours être utilisés pour vérifier les informations collectées à l'aide des autres outils sur un nombre restreint de sujets clés pour le suivi au niveau du programme. Ces sujets sont énumérés ci-dessous. La discussion sur ces sujets clés devrait durer entre 30 minutes et 1 heure.

Qualité de l'eau

Quelle est votre impression sur la qualité de l'eau fournie par votre ou vos sources d'eau potable ?

- son apparence est-elle bonne?
- son goût et son odeur sont-ils bons?

Disponibilité de l'eau

Disposez-vous toujours d'eau potable ? Y a-t-il des coupures dans l'approvisionnement du fait de :

- la variation saisonnière des niveaux de la nappe ou des débits d'eau ?
- pannes des infrastructures (p. ex. pompes ou tuyaux) ?
- difficulté d'accès à la source à certains moments (parce qu'on ne peut pas utiliser le chemin ou parce qu'il y a trop de gens qui attendent d'avoir de l'eau) ?

S'il y a des interruptions, quelle en est la fréquence et combien de temps durent-elles ?

Usage de différentes sources d'eau

En cas d'utilisation de plusieurs sources d'eau, quelles familles utilisent l'eau de quelles sources ? Pourquoi choisissent-elles d'utiliser ces sources, et pour quels usages ?

Partage de l'eau au sein de la communauté et entre plusieurs communautés

Y a-t-il toujours assez d'eau pour tout le monde dans la communauté ? Vous arrive-t-il d'avoir des difficultés pour obtenir l'eau dont vous avez besoin ? Y a-t-il des désaccords concernant :

- l'accès à l'eau ou la distribution d'eau ?
- l'usage approprié de l'eau ?
- le prix de l'eau ?

Les familles d'autres communautés utilisent-elles l'une quelconque des sources d'eau ? Si oui, y a-t-il toujours assez d'eau pour elles ? Comment vous entendez-vous sur la façon de partager l'eau ?

Processus de gestion de l'eau, y compris la planification et la gestion de l'utilisation et de la protection de l'eau

Quelles dispositions ont été prises pour gérer l'eau et assurer que l'eau soit toujours disponible ? Votre communauté travaille-t-elle avec d'autres et/ou avec les autorités locales pour suivre et améliorer les ressources locales en eau ? (Demandez s'il existe ou non des actions menées pour contrôler l'érosion du sol, conserver la forêt ou réglementer l'usage de l'eau).

Documenter le processus et les résultats – Notes à l'agent de terrain

L'agent de terrain doit prendre notes des discussions, y compris les questions posées. Les choses sont plus faciles si l'agent de terrain mène la discussion et un autre prend des notes. Les notes doivent inclure la date et le nom du ou des agents de terrain. Elles doivent aussi décrire brièvement les membres ayant participé à la discussion et les raisons pour lesquelles ils ont été choisis, ainsi que leur nom.

Le rapport devra être structuré en suivant les titres de cet aide-mémoire. Ajouter de nouveaux titres au besoin pour soulever des points supplémentaires.

GW-IO Outil 7 : aide-mémoire pour les enquêtes et observations de terrain

Les enquêtes et les observations de terrain doivent servir à vérifier les informations collectées à l'aide des Outils 1 à 3 (interviews auprès des ménages et instantanés d'évaluation), et les Outils 5 et 6 (cartographie communautaire et discussions en groupes de réflexion).

Il faut du personnel ayant différentes compétences pour traiter les points énumérés ci-dessous ; ainsi les enquêtes de terrain ne seront pas toutes entreprises en même temps. Le directeur de projet doit gérer le processus d'enquêtes avec soin pour s'assurer que tous les points sont pris en compte.

Fonctionnalité des points d'eau

L'agent de terrain doit observer directement les points suivants, lors d'une (des) visite(s) au(x) point(s) d'eau.

- L'eau est-elle disponible au point d'eau au moment de la visite ?
- Le point d'eau paraît-il fonctionner comme conçu ?
- Si le point d'eau n'est pas fonctionnel, depuis combien de temps est-il en panne et pour quelle(s) raison(s) ?

Temps et distance pour la collecte de l'eau

Pour tous les ménages interviewés à l'aide de l'Outil A (enquête auprès des ménages), l'agent de terrain doit mesurer la distance qui sépare le ménage de la source d'eau et il doit aussi mesurer la durée de la collecte de l'eau.

Pour mesurer la distance, l'agent de terrain doit :

- Si un GPS est disponible : prendre une position GPS pour chaque ménage interviewé et pour la source d'eau ; prendre des positions à des points convenables le long des principaux chemins menant à la source d'eau, afin que les distances puissent être calculées par ordinateur en utilisant les résultats GPS.
- Si des photographies aériennes, des photos satellitaires ou des cartes détaillées sont disponibles : marquer l'emplacement des ménages et des points d'eau sur les copies des photos ou des cartes ; tracer les principaux chemins menant aux points d'eau ; et mesurer les distances à parcourir à pied.
- S'il n'y a ni GPS ni photos ni cartes disponibles : utiliser un pedomètre pour mesurer le parcours sur les principaux chemins menant aux différents groupes de maisons.

Les mesures de temps doivent être effectuées au plus fort de la demande, lorsque des files d'attente sont probables. En général, cela veut dire tôt le matin. Pour mesurer le temps, l'agent de terrain doit :

- Diviser les ménages interviewés en groupes rapprochés (et prendre une mesure unique pour chaque groupe de ménages).
- Marcher en suivant le parcours de chaque groupe de ménages jusqu'au (principal) point d'eau qu'ils utilisent, en mesurant le temps qu'il faut pour quitter les ménages et y arriver.
- Rester au point d'eau et mesurer le temps pris par au moins dix personnes pour remplir un récipient standard (du genre généralement utilisé par la communauté). Utiliser ces durées pour calculer le temps moyen requis pour qu'une personne prenne de l'eau au point d'eau.
- Mesurer le temps nécessaire pour revenir au groupe de maisons, avec un récipient d'eau.
- Additionner le total des trois durées et noter le résultat pour chacun des ménages.

Qualité de l'eau

On doit prélever des échantillons d'eau, les transporter et les analyser selon les bonnes pratiques de laboratoire pour en déterminer la qualité. On suppose que chaque pays a ses propres

méthodes agréées pour cela et il n'est donc pas fourni de conseils ici. Pour les besoins du suivi au niveau du programme, chaque point d'eau doit être analysé pour en déterminer :

- les coliformes fécaux par 100 ml
- la conductivité électrique ($\mu\text{S}/\text{cm}$)
- le fluorure (mg/l)
- l'arsenic ($\mu\text{g}/\text{l}$)⁷

Tous les points d'eau de la GWI doivent faire l'objet d'un contrôle de qualité. Si un projet dépend d'un point d'eau préexistant (non GWI) pour l'approvisionnement futur en eau potable d'une communauté (c.-à-d. un qui ne sera pas remplacé par un nouveau point d'eau GWI), le point d'eau existant devra aussi faire l'objet d'un contrôle de qualité.

Zones de défécation

Les sites utilisés pour la défécation en plein air seront identifiés sur des cartes communautaires (Outil 5) et dans des discussions en groupes de réflexion (Outil 6). Les agents de terrain doivent visiter les sites de défécation et faire des observations sur leur utilisation. Le premier objectif est de confirmer que ces sites sont effectivement utilisés. Les agents de terrain doivent aussi procéder à une étude sommaire de la zone de défécation ou d'une partie de cette zone (si elle est vaste). Aux fins de cette étude, l'agent de terrain devra tracer un croquis de la zone de défécation, y compris des attributs permanents pouvant être identifiés lors de la prochaine visite, et faire une estimation du nombre de fèces humaines visibles dans la zone, en la traversant rapidement à pied. Ce nombre pourra être comparé aux résultats des enquêtes ultérieures pour voir si l'usage de la zone de défécation en plein air est en train d'évoluer.

Vérifications des latrines

Les agents de terrain doivent inspecter un échantillon de latrines dans la communauté afin de vérifier qu'elles sont effectivement utilisées. Les latrines devront être indiquées sur la carte communautaire (Outil 5). L'agent de terrain doit observer les latrines d'au moins cinq ménages de la communauté. Partout où cela est possible, il faut choisir des ménages ayant des statuts socio-économiques différents (riches/pauvres ; différents groupes ethniques ; éleveurs/agriculteurs). L'idée est de vérifier un petit échantillon de latrines pour voir si elles sont effectivement utilisées et ainsi vérifier les informations générées à l'aide d'autres outils. Chaque latrine doit être contrôlée par rapport aux éléments suivants :

- Le chemin menant à la latrine est-il débarrassé de végétation et d'obstructions ? Est-ce qu'il semble être emprunté de façon régulière ?
- Y a-t-il une preuve à l'intérieur de la superstructure de la latrine qui permet de dire si la latrine est effectivement utilisée ou non ? Les signes d'utilisation varieront d'un type de latrine à un autre, mais on peut citer :
 - la présence de cendre, de papier ou de matériels de nettoyage dans la latrine ou près de la latrine ;
 - l'évidence de fèces fraîches dans la fosse ;
 - l'état de propreté de la dalle et du trou de défécation ;
 - l'absence de fèces à même le sol immédiatement autour de la latrine.

Niveaux de la nappe phréatique, débits fluviaux, et environnements (tels que les marécages) sensibles à la disponibilité d'eau

Ceux-ci doivent aussi faire l'objet d'un suivi ; toutefois, cet aide-mémoire ne prétend pas fournir de directives techniques à ce sujet.

Le personnel technique du projet et/ou des pouvoirs publics devra émettre un avis sur ce qu'il convient de surveiller dans la mesure où cela sera très spécifique à chaque projet ou chaque communauté.

7. Chaque projet est tenu de faire une évaluation technique initiale en vue de déterminer si l'arsenic est susceptible de poser ou non un problème dans la zone de projet. Si le projet peut démontrer qu'il est avéré que l'arsenic est absent de la zone, alors on n'est pas tenu de vérifier ce paramètre.

Annexe B Liste de références

- Billig, P, Bendahmane, D et Swindale, A, 1999, "Water and sanitation indicators measurement guide", USAID guide for Food and Nutrition Technical Assistance
- Biran, A, Rabie, T, Schmidt, W, Juvekar, S, Hirve, S et Curtis, V, 2008, "Comparing the performance of indicators of hand-washing practices in rural Indian households", *Trop Med Int Hlth.* 13 (2):278-285
- Caldwell, R et Sprechmann, S, 1997, "DM&E workshop series 1997: volume 1, handout manual", CARE International, consulté en ligne (octobre 2009) sur : <http://pqdl.care.org/Practice/DME%20Workshop%20Handouts.pdf>
- CARE International, sans date, "Evaluation policy"
- Chaplowe, SG, 2008, "Monitoring and Evaluation Planning", Croix-Rouge américaine/CRS M&E Module Series
- Duda, A, 2002, "Monitoring and evaluation indicators for GEF international waters projects", M&E working paper 10, FEM
- Earl, S, Carden, F et Smutylo, T, 2001, "Outcome mapping"
- EHP, 2004, "Assessing hygiene improvement"
- EHP, 2004, "Monitoring and evaluation plan, program framework and indicators", West Africa Water Initiative (WAWI)
- Garandeau, R, Casella, D et Bostoën, K, 2009, "Evaluating and improving the WASH sector", IRC Thematic Overview Paper 23
- GWI Afrique de l'Est, 2009, "Major measuring tools of the GWI East Africa" (outils et notes explicatives fournis par Helen Pankhurst)
- GWI Afrique de l'Ouest, 2009, "2009 Regional Learning Meeting, GWI West Africa" (rapport préparé par Mary Allen)
- GWP, sans date, "Monitoring and evaluation indicators for IWRM strategies and plans"
- ITAD, 2008, "Development of an appropriate system for programme monitoring and evaluation in the West Africa Cluster", document-cadre pour GWI-AO
- JMP, 2009, MICS questionnaire for households on WASH
- JMP, sans date, "Explanatory note on handwashing survey questions"
- Mukherjee, N et van Wijk, C, 2003, "Sustainability planning and monitoring in community water supply and sanitation", IRC et Banque mondiale
- Narayan, D, 1993, "Participatory evaluation: tools for managing change in water and sanitation", Fiche technique de la Banque Mondiale n° 207
- OMS et UNICEF, 2006, "Core questions on drinking water and sanitation for household surveys"
- Rietbergen-McCracken, J et Narayan, D, 1998, "Participation and social assessment: tools and techniques", BIRD/Banque Mondiale
- Shordt, K, 2000, "Action monitoring for effectiveness", IRC
- Srinivasan, L, 1990, "Tools for community participation"
- Sugden, S, 2001, "Assessing sustainability: the sustainability snapshot", document présenté à la 27e Conférence WEDC